LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5237 - LUNDI 3 AOÛT 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



UN PROFESSIONNEL À LA TÊTE DE LA DPF

Hamid Goucem installé dans ses nouvelles fonctions

Lire en page 3

Le complexe sidérurgique d'El-Hadjar encore une fois paralysé

DE POURRISSEMENT EN POURRISSEMENT



Encore le pourrissement au niveau du complexe sidérurgique d'El-Hadjar. Des travailleurs de la filiale ArcelorMittal pipes et tubes d'Algérie (AMPTA) ont paralysé à Annaba l'activité de leur entreprise mère, en l'occurrence l'entreprise ArcelorMittal Algérie dont 51 % des actions sont détenues par le groupe industriel Sider.

Lire en page 3



LOGEMENTS AADL 2001 ET 2002

Entre 40 000 et 45 000 décisions de préaffectation seront remises aux souscripteurs en décembre

Lire en page 5



EDUCATION NATIONALE

Quelles solutions pour améliorer les résultats scolaires ?

Lire en page 4



LES SOLUTIONS POUR DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES SELON LE FCE

Et si c'était la bonne méthode ?

Lire en page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

EN PRÉVISION DE LA PROCHAINE TRIPARTITE

Réunion entre le ministère du Travail et les partenaires sociaux à la fin d'août

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a annoncé hier la tenue d'une réunion entre son ministère et les partenaires sociaux, en prévision de la prochaine tripartite (gouvernement-centrale syndicale-patronat).
«Une réunion préparatoire se tiendra fin août entre le ministère, la centrale syndicale et le patronat pour arrêter l'ordre du jour de la tripartite prévue en octobre prochain à Biskra», a indiqué le ministre en marge de la cérémonie organisée en l'honneur des retraités du secteur, en présence du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd.
Le directeur général du Bureau international du travail (BIT) sera présent à la prochaine tripartite et ce «à sa demande», a-t-il précisé. Cette réunion portera sur plusieurs axes liés notamment au bilan des réalisations et à l'évaluation de la situation économique, outre l'examen de la politique d'investissement.
D'«autres points» seront abordés lors de la prochaine tripartite dont le pacte économique et social, a indiqué, pour sa part, Sidi Saïd.
S. N.

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DÉMENT

Le ministre omanais ne s'est pas déplacé à Ghardaïa

LE MINISTRE des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, Youssef Ben Alaoui Ben Abdallah, «ne s'est pas déplacé», au cours de sa visite en Algérie, dans la wilaya de Ghardaïa, a indiqué hier à l'APS une source diplomatique à Alger.
«Le ministre omanais des Affaires étrangères ne s'est nullement déplacé à Ghardaïa comme le prétendent des sites électroniques et des médias algériens», a déclaré la même source, ajoutant que ce sont des «affabulations» émanant de «ceux qui ont l'habitude de pêcher en eau trouble». «Le MAE omanais a quitté directement Alger, jeudi vers 18h00, en direction de Tunis», a-t-on précisé. Le ministre omanais était arrivé à Alger mercredi dernier pour une visite de deux jours dans le cadre d'une tournée dans plusieurs capitales arabes (Le Caire, Rabat, Nouakchott, Alger, Tunis et Amman).

LES SOLUTIONS POUR DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES SELON LE FCE

Et si c'était la bonne méthode ?

Depuis que le FCE a changé de patron (Ali Haddad à la place de Hamiani), cette organisation patronale, qui regroupe les entreprises leaders en Algérie, multiplie les initiatives à travers des rencontres avec les décideurs, les représentations diplomatiques et fait usage d'un plan de communication qui déroute plus d'un.



A l'offensive depuis sa prise de fonction depuis moins d'une année, le patron de l'ETRHB veut faire bouger les choses au niveau de l'entreprenariat, de l'investissement productif et de la relance d'une économie dominée exclusivement par les hydrocarbures. Le patron du FCE a remis dernièrement au Premier ministre Abdelmalek Sellal un plan intitulé «Plan d'émergence économique de l'Algérie». Ce document préconise plusieurs mesures pour développer les exportations hors hydrocarbures permettant d'engager l'économie nationale dans la diversification de ses recettes financières extérieures.
Celles-ci sont estimées aujourd'hui à un milliard de dollars. Il n'y a pas de quoi se réjouir pour un pays qui amorce à peine son développement. Ainsi, le FCE estime que devant les résultats modestes enregistrés en matière d'exportations hors hydrocarbures, il y a une «urgence absolue» à prendre les mesures nécessaires pour infléchir les tendances lourdes observées jusqu'ici dans ce domaine. Le FCE veut multiplier par dix ce volume et atteindre à l'horizon 2020 quelque 10 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures.
Il s'agit là d'une projection très modeste car les potentialités existantes sont encore énormes. D'ailleurs le FCE le sait parfaitement, si bien qu'il juge que le développement des exportations hors hydrocarbures par la diversification de l'économie et la relance de l'outil industriel national «est considéré aujourd'hui comme une nécessité majeure» aussi bien par les pouvoirs publics que par les différents agents économiques, qu'ils soient publics ou privés.
Le FCE considère que l'économie algérienne «doit devenir exportatrice de produits manufacturés et de service». Pour y parvenir, il suggère un certain nombre de mesures qui relèvent de l'Etat, touchant aux procédures et règlements, aux aides et aux subventions, à la logistique et aux pratiques bancaires fiscales, pour engager une véritable dynamique d'exportation.
Parmi les principales mesures formulées figure l'installation d'un Conseil national consultatif pour la promotion des exportations, sous la présidence du Premier ministre, ayant pour objectif le pilotage de la stratégie nationale d'exportation.
Le puissant patronat algérien appelle également à associer les entreprises privées aux commissions mixtes intergouvernementales, et à la mise en place de missions économiques et commerciales au sein des ambassades algériennes implantées dans les pays qui représentent des marchés potentiels pour les produits algériens.
A ce sujet, tous les pays développés ou en voie de l'être ont compris la nécessité de mettre en place au niveau des ambassades des «experts» pour la promotion de leur produit. Sauf l'Algérie qui continue à payer des frais considérables en devises pour ses ambassades à l'étranger sans se soucier du rôle qu'elles peuvent apporter à l'économie nationale en termes de contrats juteux pour les entreprises algériennes à travers des contrats d'exportations de produits algériens.
Ce rôle est laissé aux soins des chambres commerciales qui n'ont pas l'expertise nécessaire ou manquent de cadres compétents en la matière. Là aussi, le FCE a compris l'astuce puisqu'il suggère la création de structures commerciales à l'étranger en faveur des exportateurs algériens souhaitant consolider leur réseau sur les marchés d'exportation.
Tout cela ne peut marcher si le système bancaire reste à la traîne, comme c'est le cas aujourd'hui avec les banques étatiques qui n'ont pas encore admis la marche à suivre, celle d'accompagner en amont et en aval les entreprises algériennes dans l'investissement productif ou d'apporter leur caution bancaire dans les futurs projets structurants.
Dans ce domaine, l'organisation patronale a suggéré, en plus de l'implantation de banques algériennes à l'étranger, notamment en Afrique, pour l'accompagnement bancaire des exportateurs, la création d'une banque rattachée directement à la Banque d'Algérie et spécialisée uniquement dans la procédure des exportations.
Le FCE plaide pour la dépénalisation du défaut de rapatriement et préconise de le sanctionner par des amendes, tout en allongeant le délai de rapatriement à 240 jours au moins.
Le FCE réclame aussi l'allégement et la facilitation des procédures douanières et la réduction des délais, proposant un délai qui ne devrait pas dépasser 2 jours pour le dédouanement à l'exportation. Le FCE propose également la création de zones franches dédiées spécialement au développement de produits destinés en priorité à l'exportation et la levée de l'interdiction d'exportation de certains produits qui n'ont pas été révélés.

Hocine Adryen

INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE

Le FCE propose de remplacer la production de type SKD par celle de CKD

LE FORUM des chefs des entreprises (FCE) a proposé des pistes dans une démarche d'orientation des concessionnaires automobiles, censés installer une activité industrielle d'ici trois ans, vers l'investissement dans la production de pièces de rechange.
Le FCE propose de conditionner l'importation de véhicules par la production, en Algérie, de pièces de rechange de première monte (R1), destinées à l'exportation vers les usines automobiles à l'étranger.
Cela aura pour avantage, explique l'organisation patronale, le transfert de technologie vers les entreprises algériennes et contribuera à équilibrer la balance des importations à terme.
Selon le patronat, chaque concessionnaire devra réaliser à terme une intégration de 20% de son chiffre d'affaires importé (au rythme de 5% par an sur quatre ans.)
Dans le même chapitre de l'industrie mécanique, le Forum propose d'exiger, à terme, un passage à une activité de production de type CKD d'ici 2020, comme déjà préconisé par Renault si les conditions sont réunies.
Dans cette activité, il est nécessaire de s'orienter rapidement vers le CKD (Complete Knocked-Down, ou Complètement monté) au lieu du SKD (Semi Knocked-Down, ou Partiellement monté).
Les propositions du FCE pour cette filière industrielle visent un double objectif: l'augmentation des exportations hors hydrocarbures et le développement d'un tissu industriel local de sous-traitance automobile.
Le plan de l'organisation pour le développement du secteur de la mécanique ambitionne de générer des recettes d'un milliard d'euros dans les prochaines années et de créer environ 15 000 à 20 000 postes d'emploi directs et indirects.
Parallèlement, le FCE estime que le développement du secteur industriel vise à prioriser certaines filières coûtant cher en termes d'importation et disposant d'importants potentiels tels que les industries mécanique et agroalimentaire.
Aussi, juge-t-il nécessaire d'élaborer une «cartographie nationale» du secteur industriel devant définir ses potentialités par filière et par région afin de redéployer l'économie du pays.
Ce recensement du potentiel industriel devra servir explique l'organisation patronale pour élaborer la feuille de route du secteur dont elle vise porter la part de contribution dans le PIB à 15% à l'horizon 2018. Quelques 5 à 7 milliards de dollars sont dépensés chaque année pour importer des véhicules.

H. A.

NOMINATION D'UN PROFESSIONNEL À LA TÊTE DE LA DPF

Hamid Goucem installé dans ses nouvelles fonctions



DR

La cérémonie d'installation du nouveau DPF a eu lieu hier au centre de la police des frontières à Dar-el-Beida (Alger), en présence de plusieurs invités et d'officiers de police.

Le général-major Abdelghani Hamel, directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), a désigné le commissaire divisionnaire Hamid Goucem à la tête de la direction de la police des frontières (DPF). Il convient de rappeler que le commissaire divisionnaire Hamid Goucem a déjà occupé le poste de directeur de la police des frontières au niveau de l'aéroport et du port d'Alger. Intellectuel, très actif et à la hauteur de ses missions, c'est un homme intègre ayant le sens des responsabilités.

De par ses qualités humaines et d'homme honnête appliquant strictement les lois de la République, Goucem a gagné la confiance de son entourage et des hauts responsables de l'Etat. Il répond toujours présent lorsqu'il s'agit de la défense des intérêts de l'Algérie et de la préservation de ceux des citoyens. Il a participé à différents séminaires et conférences internationales et régionales traitant des thèmes liés à la préservation des frontières et à la lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine.

Dans le cadre des ses missions au port d'Alger, Hamid Goucem a traité plusieurs affaires liées à la lutte contre toutes formes de criminalité, notamment les atteintes à l'économie nationale.

A ce titre, il a réalisé des résultats impressionnants dans le cadre de ses nombreuses enquêtes sur les transferts illégaux de devises, les disparitions de conteneurs, le trafic et les vols de marchandises, la contrefaçon et les importations frauduleuses, les importations de produits prohibés et le trafic d'or et de drogue ainsi que dans l'interpellation des auteurs. La dernière affaire en date a permis l'arrestation d'une dizaine de douaniers impliqués dans le vol de plus de 17 tonnes de marchandises d'un conteneur de 40 pieds. Au niveau du port d'Alger, il a mis en place un dispositif de sécurité permettant de contrôler le mouvement des voyageurs et d'identifier les personnes suspectées de trafic en tout genre. Dans le cadre de ses missions au niveau de la gare maritime du port d'Alger, la police de la section des recherches et investigations a réussi à démanteler des réseaux de contrebande impliqués, notamment, dans le trafic de l'or.

Grâce à ses enquêtes et à l'arrestation d'auteurs de crimes économiques, notamment, le commissaire divisionnaire Hamid Goucem a réussi à préserver l'intégrité de certaines institutions de l'Etat.

Aujourd'hui à la tête de la DPF et dans le cadre de ses prérogatives, il est appelé à créer une dynamique dans toutes les structures relevant de sa direction, et ce, dans l'objectif de répondre aux exigences de la sécurité de la nation et de ce fait, aux orientations du gouvernement et aux instructions du DGSN.

A. Timizar

ARCELORMITTAL ALGÉRIE

Le complexe sidérurgique d'El-Hadjar paralysé

ENCORE des pourrissements au niveau du complexe sidérurgique d'El-Hadjar. Des travailleurs de la filiale ArcelorMittal pipes et tubes d'Algérie (AMPTA) ont paralysé à Annaba l'activité de leur entreprise mère, en l'occurrence l'entreprise ArcelorMittal Algérie dont 51 % des actions sont détenues par le groupe industriel Sider.

Cela s'est passé hier matin lorsque des salariés de l'AMPTA, ex-Tuberie sans soudure (TSS), ont bloqué les quatre postes d'accès à ArcelorMittal Algérie, dont le siège principal est situé à l'intérieur du complexe sidérurgique d'El Hadjar, pour réclamer la satisfaction de revendications socioprofessionnelles et syndicales.

Les protestataires exigent le paiement intégral de leurs salaires, la levée de la suspension des syndicalistes et leur intégration dans leurs postes de travail, ainsi que l'acceptation des propositions du syndicat dans la nouvelle convention collective. «Nous sommes déterminés à poursuivre le mouvement de protestation jusqu'à la satisfaction pleine et entière de nos revendications légitimes», a fait savoir le secrétaire général du syndicat d'AMPTA, Farah Lotfi.

Pour le moment, l'accès des travailleurs à l'usine d'ArcelorMittal Algérie où est implanté, AMPTA est fermé. Ce qui risque de pénaliser la production, principalement dans les laminoirs à chaud, à froid, à fil et à rond à béton. Le syndicat de l'entreprise ArcelorMittal pipes & tubes Algeria (AMPTA) avait déposé, rappelle-t-on, un préavis de grève générale ouverte à partir du 20 avril 2015 auprès de la direction générale d'ArcelorMittal Algérie et de l'inspection du travail d'El-Hadjar (Annaba). Le recours au débrayage a été décidé, précise le syndicat dans son préavis de grève, après le rejet de ses revendications par la direction. Craignant que la satisfaction de certaines revendications des travailleurs d'AMPTA fasse tache d'huile dans les autres ateliers d'ArcelorMittal Algérie (AMA), les décideurs ont laissé pourrir la situation jusqu'à l'aboutissement de ce mouvement de protestation qui a paralysé hier, en amont et en aval, les activités de production de l'acier et sa transformation. L'ancien complexe sidérurgique d'El-Hadjar emploie actuellement quelque 5 000 travailleurs contre 22.000 au début de l'année 1980.

Nabil Chaoui

Air Algérie rend hommage aux victimes du crash du vol AH 5017

LA COMPAGNIE nationale Air Algérie a organisé le 29 juillet à Alger une cérémonie de commémoration en hommage aux victimes du crash du vol AH 5017 affrété auprès de la compagnie aérienne espagnole SwiftAir, survenu le 24 juillet 2014, indiquait hier un communiqué de la compagnie. Le président-directeur général d'Air Algérie a rendu, dans son allocution, un hommage aux victimes des six familles algériennes en les assurant du «soutien indéfectible de la compagnie et des autorités». La cérémonie s'est tenue en présence d'un représentant du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et du ministre des Transports, Boudjema Talai, qui a, à son tour, exprimé son «soutien et sa sympathie» envers les familles des victimes.

R. N.

LA SUPPRESSION DE L'ARTICLE 87 BIS EN VIGUEUR DEPUIS LE 1er AOÛT

Deux millions de travailleurs bénéficieront d'un salaire équivalent à 18000 DA

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale Mohamed El Ghazi, a affirmé hier que l'application de la décision relative à la suppression de l'article 87 bis du code du travail est entrée en vigueur à partir du premier août en cours.

Présidant la cérémonie en l'honneur des retraités du secteur avec le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) Abdelmadjid Sidi Said, M. El Ghazi a précisé que «l'application de la décision portant suppression de l'article 87 bis du code du travail est entrée en vigueur samedi 1er août».

Près de 2 millions de travailleurs bénéficieront de cette mesure dont 1,4 million de la fonction publique et 500.000 du secteur économique.

L'augmentation sera appliquée avec effet rétroactif à partir du mois de janvier 2015, a fait savoir le ministre qui a rappelé les efforts consentis par la commission technique qui a travaillé six mois durant pour définir les conditions de cette hausse de salaire.

Dorénavant, aucun travailleur ne percevra un salaire mensuel inférieur au salaire national minimum garanti (SNMG) équivalent à 18 000 DA, a souligné El Ghazi. Il a précisé que des instructions ont été données par son département ministériel au secteur économique pour «l'application scrupuleuse» de cette décision, ajoutant que la fonction publique a également instruit les administrations et entreprises publiques d'appliquer la décision.

L'application de cette dernière a été introduite dans la loi de Finances 2015, signale-t-on.

R. N.

SERVICE NATIONAL

L'opération de régularisation a touché plus de 200 000 citoyens

PLUS DE 200 000 citoyens âgés de 30 ans et plus au 31 décembre 2014 ont bénéficié des mesures de régularisation de leur situation vis-à-vis du service national depuis le début de l'opération en mars 2011, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale, précisant que l'opération se poursuit dans de «bonnes conditions».

A ce titre, et depuis le début de cette opération jusqu'au 25 juin 2015, le nombre de citoyens ayant bénéficié des mesures présidentielles s'élève à 201 154 citoyens, dont 2 585 résidents à l'étranger, précise la même source.

Le MDN a indiqué que, dans le cadre de ces mêmes mesures, 513 013, retardataires des classes jusqu'à 2010 ont également été régularisés pendant cette même période.

Les centres du service national, à travers tout le territoire national, «continueront à recevoir et à prendre en charge avec toute la diligence requise, les personnes concernées, et ce indépendamment des calendriers de passage fixés antérieurement», a conclu le communiqué du MDN.



L'ALGERIE CRAINT L'AGGRAVATION DU CHAOS DANS CE PAYS

Une nouvelle offensive militaire etrangère en Libye en préparation

LA SITUATION en Libye ne semble pas évoluer vers la paix. L'organisation terroriste dite "Etat Islamique"(Daech) s'impose dans plusieurs localités, commettant des attentats ; Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI) tente de revenir à la charge et les armes continuent à être disponibles, menaçant la sécurité de ce pays et de toute la région.
Face à cela, nombre de pays préparent une offensive militaire en Libye, au risque de rendre la situation davantage chaotique.
Des troupes des États-Unis, de France, d'Espagne et d'Allemagne pourront participer à une mission destinée à sécuriser la Libye, a rapporté hier le journal britannique The Times.
Les forces spéciales de Grande-Bretagne, de France et des Etats-Unis pourront également mener des opérations antiterroristes, et notamment des frappes aériennes, contre des positions de la branche libyenne de l'Etat islamique (Daech) et d'autres groupes islamistes, ajoute «The Times», afin de circonscrire leur avancée en Afrique du Nord.
Le journal a cependant précisé que cette mission ne pourra être mise en place que lorsque les factions rivales en Libye se seront mises d'accord sur la formation d'un gouvernement d'union nationale.
Les participants à cette mission collaboreront avec l'Union européenne et les Nations unies pour former la police, l'armée et des garde-côtes locaux et pour reconstruire les institutions de l'État libyen, a encore indiqué «The Times».
Reste que la plupart des observateurs estiment que l'accord pour la formation d'un gouvernement d'union nationale reste un objectif difficile à atteindre en Libye, les divergences entre les parties en présence étant encore très profondes, écrivent des medias.
Une éventuelle intervention militaire en Libye pourrait aggraver la situation dans ce pays et dans toute la région, selon des experts qui rappellent les conséquences de l'intervention militaire en Libye décidée par l'ex-président français Nicolas Sarkozy.
L'Algérie, qui est pour une solution pacifique et politique qui peut être obtenue par le dialogue entre les Libyens, craint qu'une ingérence militaire en Libye favorise les organisations terroristes comme Daech et AQMI.
Daech et Al Qaida pourraient, expliquent des observateurs internationaux, être exploitée par les organisateurs terroristes à passer à la vitesse supérieure pour l'enrôlement de nouveaux terroristes, en criant à «l'occupation». L'appel pourrait être lancé en direction des milliers de terroristes issus de nombre de pays de l'Afrique du Nord, dont des Tunisiens et des Libyens sévissant dans les rangs de Daech et d'Al Qaida en Syrie, pour retourner dans la région et renforcer les effectifs de Daech en Libye et d'AQMI.

F. Sofiane

EDUCATION NATIONALE

Quelles solutions pour améliorer les résultats scolaires ?

Dans une allocution à l'ouverture d'une conférence régionale sur l'évaluation des résultats des examens des wilayas du Nord et des Hauts-Plateaux, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a indiqué que les résultats des examens de fin d'année scolaire sont inacceptables et ne servent pas le principe d'équité consacré par l'Etat.



La ministre a affirmé que son département était ouvert à toutes les propositions visant l'amélioration des résultats scolaires, à condition qu'elles soient objectives, pratiques et pas en contradiction avec la législation en vigueur.
Soulignant que les disparités dans les résultats scolaires n'étaient pas seulement entre wilayas mais également dans une même wilaya, Mme Benghebrit a précisé que l'objectif de cette conférence était d'évaluer la situation des établissements éducatifs et de trouver des solutions «idoines» en prévision de la prochaine rentrée scolaire.
«Il est inadmissible que le rendement de certaines wilayas demeure faible durant des années alors que l'Etat mobilise d'importants moyens au profit du secteur», s'est indignée la ministre.
«Le secteur de l'éducation continue à bénéficier d'un soutien financier nécessaire en dépit de la crise financière», a fait savoir la ministre qui a rappelé la décision prise par le président de la République lors du Conseil des ministres du 24 mai dernier concernant la consécration d'une enveloppe financière additionnelle au secteur pour la réhabilitation des établissements scolaires. «Il est temps que chacun assume pleinement ses responsabilités pour obtenir des résultats en fonction des ressources consacrées à ce secteur. Cela est faisable d'autant que les établissements ont obtenu des résultats satisfaisants dans des wilayas longtemps classées parmi les dernières en ce qui concerne les résultats des examens de fin d'année», a-t-elle indiqué.
Elle a révélé la mise en place au niveau du ministère d'une commission de suivi des projets de wilayas.
Mme Benghebrit a également appelé les directeurs de l'éducation et ceux des établissements éducatifs, ainsi que les inspecteurs, à relancer le secteur au niveau des wilayas, indiquant que le principe primordial sur lequel repose le système éducatif en Algérie est celui de l'équité. «Cela requiert le travail de tous pour accorder les mêmes chances de réussite à tous les enfants de l'Algérie».

R. A.

BENGHEBRIT À LA CONFÉRENCE SUR LES RÉSULTATS SCOLAIRES DANS LES WILAYAS DU NORD

«L'enseignement en langue arabe est incontestable»

LA MINISTRE de l'Education nationale, Nouria Benghebrita, a affirmé hier lors d'une conférence de presse régionale sur l'évaluation des résultats des examens dans les wilayas du Nord et des Hauts-Plateaux tenus à Alger que «l'enseignement en langue arabe est incontestable et qu'il ne faut pas duper la société», indiquant que la Constitution et la loi d'orientation sont claires à ce sujet : «Les recommandations de cette conférence sont issues des résultats d'examens en langue arabe et le problème qui se pose est comment améliorer la maîtrise de la langue arabe enseignée, citant le cas d'une wilaya dont les résultats des examens en langue arabe sont faibles bien que l'environnement soit arabophone» précise la ministre, soulignant que cette conférence avait «préconisé la maîtrise des compétences des langues dont celles de la langue arabe enseignée et la promotion de l'enseignement préscolaire en vue de permettre à l'enfant d'acquérir un bon bagage linguistique».
Concernant l'enseignement de la langue amazighe dans vingt wilayas du pays à partir de la prochaine rentrée scolaire 2015/2016, la ministre a affirmé qu'il n'y a aucun problème concernant les enseignants de la langue amazighe. Elle a démenti l'annulation des épreuves de certaines matières à l'instar de l'éducation islamique et de la géographie, soulignant qu'il s'agit de recommandations appelant à des épreuves anticipées pour certaines matières : «Il n'y a pas de manque d'enseignants des langues étrangères au sud du pays, mais plutôt des absences répétées. Nous examinerons cette question avec la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS)», a-t-elle dit.
Parmi les propositions soumises par les directeurs de l'éducation de certaines wilayas figure «la révision de l'emploi du temps des cours dans certaines wilayas dont celles du sud du pays» a ajouté Mme Benghebrit

R. A.

Benghebrit disposée à résoudre les problèmes soulevés par les syndicats

LA MINISTRE de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a réitéré sa disposition à résoudre tous les problèmes soulevés par les syndicats du secteur en vue de meilleurs résultats, lors d'une conférence de presse régionale sur l'évaluation des résultats des examens dans les wilayas du Nord et des Hauts Plateaux. «Je ne peux garantir qu'il n'y aura pas de grève, toutefois ; je m'engage à résoudre tous les problèmes soulevés par les syndicats en vue de meilleurs résultats», précise Mme Benghebrit, rappelant que ses réunions avec les syndicats sont régulières, et qu'elle rencontrera une fois de plus ceux-ci fin août.
La ministre sera confrontée à un autre problème en raison de la hausse des naissances, qui a dépassé le taux de réalisation des établissements scolaires. «J'ai la forte conviction qu'avec cette société et tous ces élèves, nous pourrons atteindre des résultats meilleurs», a-t-elle conclu.

R. A.

LOGEMENTS AADL 2001ET 2002

Entre 40 000 à 45 000 décisions de préaffectation seront remises aux souscripteurs en décembre

De report en report les préaffectations des logements AADL (2001) seront enfin remises au mois de décembre prochain si l'on fie aux déclarations du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.



Ce dernier vient d'indiquer que les souscripteurs aux projets AADL 2001et 2002 ainsi que ceux pour les logements promotionnels publics (LPP) recevront leurs préaffectations à partir de décembre 2015.
Entre 40 000 et 45 000 décisions de préaffectations aux souscripteurs AADL seront remises aux bénéficiaires, a encore affirmé le ministre : «Nous pouvons également délivrer au minimum entre 7 000 et 8 000 décisions de préaffectation à ceux du LPP» a-t-il ajouté.
Pour l'AADL, un document fixant les souscripteurs sur leurs sites d'affectation, le numéro de l'immeuble et de l'appartement sera remis en priorité aux citoyens inscrits dans l'ancien programme, qui date de 2001-2002 : «La remise des clefs se fera au fur et à mesure de la réception des sites en construction (AADL/LPP), à partir de janvier 2016», a précisé Tebboune cité par l'APS.
Interrogé sur le paiement de la deuxième tranche dans le programme AADL 2 (2013), le ministre a avancé récemment que les souscripteurs pouvaient être invités à le faire à partir de septembre. Tebboune a, par ailleurs, annoncé que des commissions travaillent sur les critères à adopter dans le classement de ces souscripteurs. «Actuellement, il y a deux commissions qui travaillent pour arrêter un classement et savoir qui est le premier, qui est le deuxième et qui est le troisième. Il faut trouver des critères qui soient acceptés par tout le monde dans la transparence», a-t-il dit.
«Il y a une série de critères à prendre en considération comme ceux de l'actualisation des dossiers, du paiement, etc.
L'essentiel est de ne léser et de ne privilégier aucun souscripteur aux dépends d'un autre», a précisé Tebboune.
Une fois les critères établis et le classement effectué, le ministère de l'Habitat compte, selon Tebboune, inviter par Internet les souscripteurs de l'AADL 2 à remplir une fiche de vœux où ils pourront mentionner les sites où ils veulent résider, en les classant suivant leurs propres priorités. L'affectation définitive prendra en considération les priorités des souscripteurs, mais surtout leur classement dans la liste, a mentionné le ministre qui s'attend à ce que les sites les plus proches des centres urbains soient réservés aux souscripteurs classés parmi les premiers de cette liste.

S. N.

ELLE APPROVISIONNE LES TRAVAUX DE L'AUTOROUTE BÉJAÏA-BOUIRA

Des villageois bloquent la carrière d'agrégats de Toudja

DEUX actions de protestation musclées ont été menées hier par des villageois des municipalités de Toudja et d'El-Kseur. Ceux de Toudja étaient venus en nombre de Bouhitem, Tala Hiba, Tiouririne, Charfa. Ils ont bloqué la carrière d'Amridj qui approvisionne en matériaux le chantier de l'autoroute devant relier le port de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest, dont les travaux ont été confiés aux groupements d'entreprises sino-algériens.
Les mécontents protestent contre l'état de dégradation très avancée du CW 43 causé par les engins de ces entreprises à partir de la commune de Oued-Ghir (10 à 15 km environ) à cause du flux de camions de gros tonnages, et contre la défectuosité de la conduite d'eau longeant ce chemin. Les villageois sont irrités aussi par le fait que les engagements pris pour l'élargissement et le revêtement de ce chemin n'aient pas été respectés.
Ils ont relevé le fait que les autorités de wilaya ont, maintes fois, été saisies à ce sujet, en vain.
Pour sa part, le maire de Toudja affirme avoir saisi lui aussi les autorités de wilaya dont la DTP, mais aucune réponse concrète n'a été apportée à ce sujet. «Nous avons contacté le DTP qui nous a informé qu'il comptait prendre contact avec l'entreprise chinoise qui est en œuvre dans le projet de l'autoroute Béjaïa -Bouira afin d'aménager cette route sans plus».
«L'action des villageois est légitime d'autant que la commune contribue au développement de la wilaya avec cette carrière, mais elle ne reçoit rien en contre partie», déplore-t-il.
Par ailleurs, la RN 26 reliant Béjaïa et la capitale ainsi que Bouira a été fermée, hier matin, au niveau de l'intersection située à l'entrée sud de la ville d'El-Kseur. Des centaines d'automobilistes étaient bloqués sur place sous une chaleur suffocante.
Certains ontréussi à rebrousser chemin, pendant que d'autres ne pouvaient ni avancer ni reculer. Ils étaient tout simplement bloqués au milieu des files de voitures qui se sont formées sur plusieurs centaines de mètres.
Les protestataires issus du village agricole de Bournane exigent l'amélioration de leurs conditions de vie, dont l'aménagement de l'accès du village, l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, etc.

N. Bensalem

Six individus arrêtés et 6,5 kilos de drogue saisis à Béjaïa

«**UN RÉSEAU** de narcotrafiquants composé de 6 individus âgés entre 25 et 39 ans a été démantelé par la brigade anti-stupéfiants», a indiqué hier la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Pas moins de 6,510 kg de drogue, 119 000,00 DA, deux voitures, un scooter, plusieurs téléphones mobiles et des armes blanches ont été saisis lors de l'arrestation.
Les membres de ce gang sont en majorité de Béjaïa et repris de justice. Son cerveau est B.S., âgé de 36 ans, alias «Boukamoume». Les dealers ont été présentés au procureur de la République de Béjaïa qui les a placés en détention provisoire pour «constitution d'association de malfaiteurs, détention et commercialisation de drogue, recel, transport, port d'arme blanche, etc.», indique-t-on encore.

N. B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

19 morts et 79 blessés en deux jours

DIX-NEUF personnes sont mortes et 79 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant les dernières 48 heures, selon un bilan rendu public samedi par la Protection civile. Par ailleurs, 12 cas de noyade ont été enregistrés par les mêmes services durant la même période au niveau des plages dans les wilayas de Mostaganem (5 cas), Jijel (2), Oran (1), Tipasa (1), TiziOuzou (1), Boumerdès (1) et Tlemcen (1), ajoute la même source. **R. N.**

DJEZZY

Lancement d'une nouvelle promo «GO 400DA = 1000DA»

DJEZZY est heureux de vous annoncer le lancement de sa nouvelle promotion destinée aux abonnés prépayés «GO». Cette promotion, valable du 02 au 22 Aout 2015, offre aux nouveaux acquéreurs qui activent leurs cartes SIM durant la période promotionnelle, un crédit de 1000 DA pour 400 DA de rechargements cumulés durant le mois. L'attribution du bonus est limitée à une fois par mois. Ce dernier est valide 30 jours 24H/24, utilisable en appels vers tous les réseaux nationaux et n'est pas transférable.
GO donne également au client la possibilité de souscrire aux 3 options suivantes :
GO AHDAR: Pour 50 DA de souscription, le client bénéficiera de 50 minutes d'appels vers le réseau Djezzy, plus une tarification avantageuse de 1.75DA/30 secondes vers les autres réseaux nationaux.
GO AHDAR+: Pour 100 DA de souscription, le client bénéficiera de 60 minutes d'appels vers le réseau Djezzy ou 20 minutes vers les autres réseaux nationaux, valides 24H. Après consommation des 20 minutes, le client bénéficiera d'une tarification préférentielle de 1.75da/ 30secondes vers les autres réseaux durant la période de validité.
Une fois les minutes consommées, la tarification sera de 5DA/30 secs.
GO TEXTO: Pour 25 DA de souscription, le client bénéficiera de 50 SMS vers le réseau Djezzy, valides 24h. Une fois les 50 SMS consommés, la tarification du SMS sera de 5DA vers Djezzy et de 7DA vers les autres réseaux nationaux. Go TEXTO est une option qui peut être cumulée en supplément de la souscription à GO AHDAR ou à GO AHDAR +.
Pour les trois options précédentes, le nombre de souscriptions est illimité et le client peut y souscrire autant de fois qu'il le souhaite. La validité de chaque souscription est de 24h.
Pour souscrire à une de ces options, il vous suffit de composer *720#.

OOREDOO LANCE LE PACK SMARTPHONE PRÉPAYÉ LENOVO A319

7990 DA = un Smartphone LENOVO offert + 2 mois d'appels et d'Internet gratuits

OOREDOO continue de généraliser l'accès à l'Internet mobile en Algérie et lance le «Pack Smartphone Prépayé LENOVO A319 » à travers les 32 wilayas couvertes par son réseau 3G++. Pour seulement 7990 DA, le client bénéficie d'un Smartphone LENOVO A319 offert avec un écran 4 pouces et doté de riches fonctionnalités dont un appareil photo 5 Méga pixel et qualité de son DOLBY+, d'une SIM «La 1000» gratuite, et de 7990 DA de crédit en appels et Internet valable 2 mois.
Le «Pack Smartphone Prépayé LENOVO A319» est disponible dans le réseau de vente Ooredoo à travers ses 32 wilayas 3G. A travers ses meilleures formules 3G, Ooredoo confirme sa volonté de permettre aux Algériens d'explorer de nouveaux usages de l'Internet en mobilité quotidiennement.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'HUSSEIN-DEY
COMMUNE DE KOUBA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°09 / 2015

NIF N° :410002000016085010 17

La Commune de KOUBA, lance un avis d'appel d'offre national restreint pour :

AMENAGEMENT DE TROTTOIRS MOHAMED RABIA (ARBRES D'ALIGNEMENT SURELEVATION DE TROTTOIRS ET F/P PAVE).

Les entreprises qualifiées en **Travaux public comme activité principale ayant la catégorie II et plus** , intéressées par le présent avis peuvent procéder au retrait des cahiers des charges à partir de la 1ére date de parution de cet appel d'offres dans les Quotidiens nationaux et le BOMOP auprès de :

LA COMMUNE DE KOUBA BUREAU DES MARCHES
SIS PLACE MOHAMED LAICHAOUI KOUBA.
CONTRE PAIEMENT DE LA SOMME DE 1500,00 DA

L'offre doit être présentée sous double pli fermé et sous forme de pli technique et pli financier séparés à l'intérieur de la même offre (le pli extérieur doit être anonyme et doit porter l'objet du projet le numéro d'appel d'offres et la mention « soumission à ne pas ouvrir » à l'adresse ci-après :

COMMUNE DE KOUBA

SIS. PLACE MOHAMED LAICHAOUI KOUBA

Les soumissionnaires doivent présenter obligatoirement trois (03) exemplaires de l'offre (technique et financière), l'une devant porter la mention « originale », les deux (02) autres la mention « copie ». En cas de différence entre les trois (03) exemplaires l'originale fait foi ,Les trois exemplaires contenant l'offre doivent être imprimés et signés par le soumissionnaire ou par une personne dûment habilitée à exécuter le marché.
Toutes les pages de l'offre doivent être paraphées par le signataire

L'offre ne doit contenir aucune rature ou mention entre les lignes ou surcharge.

1- Une offre technique qui contient :

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.
- le numéro d'identification fiscale (NIF)
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques
- Une copie légalisée du registre de commerce.

Le reste des pièces est énumères dans le cahier des charges

L'offre financière qui contient :

- La soumission selon modèle ci joint.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

DEPOT DES OFFRES.

La date de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour du délai de préparation des offres à compter de la 1ére date de parution du présent avis sur les quotidiens et BOMOP au plus tard à 14 h.

La durée de préparation des offres est fixée **à 21 jours.**

La durée de validité de l'offre est valable pour toute la durée du contrat.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis qui se tiendra à l'a commune, le même jour de dépôt des offres à 14 h 00.

Le Jeune Indépendant **du 03/08/2015 / ANEP N° 339 047**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATIONET DE LA REFORME HOSPITALIERE

ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE Dr MAOUCHE MOHAND AMOKRANE (NIF : 098816225001629)

Avis d'attribution provisoire d'un marché sur appel d'offre

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n°10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.
L'EHS Dr Maouche M.A publie les résultats de l'avis d'**appel d'offres national restreint N°05/2015,** relatif à l'acquisition d'instrumentation, paru dans les quotidiens nationaux : El Moharer El Yawmi du 27/04/2015, le jeune indépendant du 27/04/2015, BOMOP n°1443 de la semaine du 03/05/2015 au 09/05/2015.

Les procédures d'évaluation et d'analyse des offres ont donnés lieu au classement des offres par application du barème de notation inséré dans le cahier des charges :

LOT N°01 : Instrumentation destinée à l'activité de la greffe rénale

Soumissionnaire	Statut des soumission-naires /10	Délai de livraison /10	Délai de garantie /10	Qualité du produit/10				Références profession-nelles /10	Capacité financière /10	Note Technique /60	Montant De L'offre En DA TTC	Note Financière /40	Total /100	Observations
				Expérience sur la durabilité /2,5	Solidité /2,5	Maniabilité /2,5	Adaptation à la greffe /2,5							
SARL MEDICAID Nif :001016100340863	06	05	05	2,5	2,5	2,5	02	02	10	37,50	10.620.448,02	40	77,50	L'offre la mieux disante

Lot n°02 : Instrumentation de la chirurgie cardio-vasculaire

Soumissionnaire	Statut des soumission-naires /10	Délai de livraison /10	Délai de garantie /10	Qualité du produit/10				Références profession-nelles /10	Capacité financière /10	Note Technique /60	Montant De L'offre En DA TTC	Note Financière /40	Total /100	Observations
				Expérience sur la durabilité /2,5	Solidité /2,5	Maniabilité /2,5	Adaptation à la chirurgie cardio-vasculaire /2,5							
Sarl Life Health Industry Nif :000516096925610	08	10	05	2.5	2.5	2.5	2.5	04	10	47	13.180.689,70	36.33	83.33	L'offre la mieux disante

Lot n°03 : Instrumentation mini invasive cardiaque

Soumissionnaire	Statut des soumission-naires /10	Délai de livraison /10	Délai de garantie /10	Qualité du produit/10				Références profession-nelles /10	Capacité financière /10	Note Technique /60	Montant De L'offre En DA TTC	Note Financière /40	Total /100	Observations
				Expérience sur la durabilité /2,5	Solidité /2,5	Maniabilité /2,5	Adaptation à la chirurgie cardiaque mini invasive /2,5							
SARL LIFE HEALTH INDUSTRY NIF :000516096925610	08	10	10	2,5	2,5	2,5	2,5	04	10	52	7.063.986,74	37,10	89,10	L'offre la mieux disante

Lot n°04 : Instrumentation pour l'implantation de pace maker

Soumissionnaire	Statut des soumission-naires /10	Délai de livraison /10	Délai de garantie /10	Qualité du produit/10			Références professionnelles /10	Capacité financière /10	Note Technique /60	Montant de L'offre En DA TTC	Note Financière /40	Total /100	Observations
				Expérience sur la durabilité /03	Solidité /04	Maniabilité /03							
EURL SAMIBI MEDICAL Nif :000515004582880	08	10	1,5	01	02	01	10	10	43,50	73.932,30	33,07	76,57	L'offre la mieux disante

En conséquence, les soumissionnaires sus indiqués sont déclarés attributaires, à titre provisoire du marché.
Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher des services de l'établissement au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis dans le BOMOP ou la presse nationale.
Les soumissionnaires ont un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse nationale, pour formuler d'éventuels recours conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, et ce auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Alger.

Le Jeune Indépendant **du 03/08/2015 / ANEP N° 339 064**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation **du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel »** pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le **22 octobre 2015.**

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'information écrite : l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique: émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 – 2015.

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.
En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars **(1.000.000 DA)** pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars **(500.000 DA)** pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars **(300.000 DA)** pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelle sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, **Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.**
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : **http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr**

Le Jeune Indépendant **du 03/08/2015 / ANEP ALGER**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر

مديرية التقنين الشؤون العامة و المنازعات

مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات

09 JUIL 2015

قرار رقم 1369 مؤرخ في يتضمن فتح تحقيق مسبق حول المنفعة العمومية للعملية المتعلقة بإنجاز طريق عمومي على مستوى بلدية المحمدية يؤدي إلى جامع الجزائر.

إن والي ولاية الجزائر،

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 1975/09/26 المتضمن القانون المدني المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 1990/11/18 المتضمن التوجيه العقاري، المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالتهيئة و التعمير، المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالأملاك الوطنية، المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 1991/04/27 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية، المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 09/08 المؤرخ في 2008/02/25 المتضمن قانون الإجراءات المدنية والإدارية،
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 2011/06/22 المتعلق بالبلدية،
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 2012/02/21 المتعلق بالولاية،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي رقم 45/2000 المؤرخ في2000/03/01، المتضمن تعديل المرسوم الرئاسي رقم 292/97 المؤرخ في 1997/08/02 المحدد للتنظيم الإداري لمحافظة الجزائر الكبرى،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 2013/10/24 المتضمن تعيين السيد عبد القادر زوخ بصفته والي ولاية الجزائر،
- بمقتضى المرسوم رقم 373/83 المؤرخ في 1983/05/08 المحدد لسلطات الوالي فيما يخص الأمن و الحفاظ على النظام العام،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 427/12 المؤرخ في 2012/12/16 المحدد لقواعد تسيير الأملاك العمومية و الخاصة التابعة للدولة،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 1993/07/27 المحدد لكيفيات تطبيق أحكام القانون رقم 11/91 المؤرخ في 1991/04/27 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية، المتمم،
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم57 المؤرخ في1993/01/20 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية للمشاريع الكبرى لقطاع التجهيز،
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم07 المؤرخ في 1994/05/11 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية،
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم 43 المؤرخ في 2007/09/02 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية في إطار البنى التحتية ذات البعد الوطني والاستراتيجي،
- بناء على المراسلة رقم **2088** المؤرخة في **2015/06/27** الصادرة عن مصالح ولاية الجزائر المتضمنة طلب مباشرة عملية نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية لقطعة أرضية تابعة لمؤسسة سوناغاز "SOPIEG" وهذا لإنجاز طريق عمومي يؤدي إلى جامع الجزائر،
- بناء على مخطط التوضيحي للقطعة المعنية بالمشروع المعد من طرف مصالح الوكالة الوطنية لمسح الأراضي،

باقتراح من مدير التقنين الشؤون العامة والمنازعات.

يقـــــرر

105 91

المادة الأولى: يعلن عن فتح تحقيق مسبق حول المنفعة العمومية للعملية المتعلقة بإنجاز طريق عمومي يؤدي إلى جامع الجزائر.

المادة 02: يعين الأشخاص التالية أسماؤهم كمحافظي تحقيق في اللجنة المكلفة بإجراء تحقيق مسبق للإعلان عن المنفعة العمومية لإنجاز المشروع المذكور في المادة الأولى أعلاه:
- عودية مبروك: مفتش رئيسي في البيئة، رئيسا،
- عبدات كريم: رئيس مشروع،
- بوردوز خديجة: متصرفة إدارية.

المادة 03 : تهدف عملية نزع الملكية إلى إنجاز طريق عمومي يؤدي إلى جامع الجزائر.

المادة 04: تقع القطعة المعنية بنزع الملكية لإنجاز المشروع المشار إليه أعلاه، على مستوى بلدية المحمدية تقدر مساحتها 03 هكتار 09 آر 50 سنتيار تحمل رقم 16 قسم 26 من مصفوفة مسح الأراضي.

المادة 05: ينشر هذا القرار في يوميتين وطنيتين ويشهر بمقر البلدية المعنية لمدة 15 يوما، قبل بدأ التحقيق.

المادة 06: تعمل اللجنة بمقر البلدية المعنية لمدة 15 يوما من الأحد إلى الخميس، من الساعة الثامنة صباحا إلى الساعة الثانية عشر و من الساعة الواحدة زوالا إلى الساعة الرابعة مساء ماعدا أيام العطل، إبتداء من يوم 2015/07/21 إلى غاية يوم 2015/08/04.

المادة 07: عند انتهاء آجال التحقيق المسبق المحدد في المادة 06 المذكورة أعلاه، ترسل نتائج التحقيق الموقعة والمؤشرة والمؤرخة إلى الوالي المنتدب للدائرة الإدارية **للدار البيضاء**، الذي يتولى إرساله إلى والي ولاية الجزائر – مديرية التقنين و الشؤون العامة و المنازعات – مرفقا بملف التحقيق و تقرير اللجنة الذي يتضمن وجوبا رأيها الصريح حول فاعلية المنفعة العمومية.

المادة 08: تتحمل مديرية الأشغال العمومية كافة التكاليف و الأعباء المستحقة لأعضاء لجنة التحقيق المذكورة أعلاه.

المادة 09: يكلف كل من السادة الأمين العام للولاية، الوالي المنتدب للدائرة الإدارية **للدار البيضاء**، مدير التقنين لشؤون العامة والمنازعات، مدير التجهيزات العمومية، مدير الأشغال العمومية، مدير التعمير، الهندسة والبناء، مدير المناجم و الصناعة، مدير الموارد المائية وإقتصاد الماء، مدير التنقلات و النقل والمرور، مدير أملاك الدولة، مدير المحافظة العقارية، المدير الولائي للوكالة الوطنية لمسح الأراضي و رئيس المجلس الشعبي لبلدية **المحمدية**، كل فيما خصه بتنفيذ هذا القرار، الذي ينشر في نشرة القرارات الإدارية للولاية **ويلصق بمقر البلدية المعنية**.

Le Jeune Indépendant **du 03/08/2015 / ANEP N° 338 780**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET
DU DEVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GENERALE DES FORETS
CONSERVATION DES FORETS DE LA
WILAYA DE MEDEA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE :Consultation N° 06/2015

(Numéro fiscale de la conservation des forets de la wilaya de Médéa : 099526019000136)

En application du décret présidentiel N° 10-236 du 07 /10/ 2010 portant réglementation des marchés publics modifier et complété, notamment son article 56 et article 125, la Conservation des Forêts de la Wilaya de Médéa, lance un Avis d'Attribution Provisoire pour la réalisation des travaux **d'ouverture de Tranchée par Feu** d'un Volumes de **95 Ha** dans le cadre du programme (P.C.C.E) 2014.

publiés dans : (**2014/07/04 المواطن بتاريخ et Le jeun indépendant en date du 24/07/2014**).

Entreprises	Lot N°	Communes	Volumes (Ha)	Montant Global du Lot en (TTC)	Délais (Mois)	Note technique	Numéro d'identification fiscale	O.B.S
BOUSMAL Khaled	03	BOUAICHOUNE	40	3.631.680,00	05	41	196826120032830	Moins disant
LAMRI ABDELKADER	04	EL HAMDANIA	40	4.324.320,00	05	33	196526470049421	Moins disant
ERGR ZACCAR MEDEA	05	TAMEZGUIDA	10	1.106.820,00	01	31	099816000465541	Retenu Offre Unique
	09	SIDI ZAHAR	05	588.510,00	01	31		Retenu Offre Unique

L'article 114 du décret présidentiel cité auparavant permet aux Soumissionnaires contestant le choix d'introduire un recours auprès du comité des marchés de la Wilaya de Médéa dans un délai de Dix (10) jours à partir de la date de publication de cet avis.

Le Jeune Indépendant **du 03/08/2015 / ANEP N° 338 981**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE TIPASA
NIF 099 8420 19 00 1622

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel n°11/98 du 01/03/2011 modifié et complété par le décret présidentiel n°11/222 DU 16/06/2011 modifié et complété par le décret présidentiel n° 12/23 du 18/01/2012 modifié et complété par le décret présidentiel n° 13/03 du 13/01/2013 portant réglementation des marchés publics, la direction de l'urbanisme ,de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tipasa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au 2eme Avis d'appel d'offres national restreint N° 04/2015 relatif aux **travaux de viabilisation primaire et secondaire POS N°09 DOUAOUDA 1ere Tranche 530 LPL** paru dans les quotidiens **"el bahdja news "** le 30/04/2015 et **"le jeune indépendant"** le 30/04/2015 et le BOMOP qu'a l'issue de l'examen et de l'analyse des offres techniques et financières, que l'avis d'appel d'offres est infructueux pour le motif :

Aucune offre qualifiée techniquement

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de TIPASA dans un délai dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 03/08/2015 / ANEP N° 339 000**

ANKARA BOMBARDE DES KURDES EN IRAK

La Turquie «ouvre» enquête après la mort de civils dans des frappes en Irak



Ankara a annoncé samedi soir l'ouverture d'une enquête sur des informations faisant état de la mort de civils dans des raids de son aviation contre des positions de la rébellion kurde dans le nord de l'Irak.

Des responsables kurdes en Irak avaient fait état dans la matinée d'au moins six morts, dont deux femmes, dans des attaques aériennes survenues quelques heures auparavant. Des médias prokurdes de Turquie ont évoqué de leur côté un « massacre », sans plus de précisions. « Une enquête a été ouverte sur ces allégations et les faits seront pleinement vérifiés », a assuré dans la soirée le ministère turc des Affaires étrangères dans un communiqué, ajoutant que les raids de l'armée visaient les bases logistiques du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) Les cibles choisies sont situées dans des zones où les services de renseignement turcs indiquent qu'il n'y a pas de civils, a aussi affirmé le ministère. Dans un communiqué, la présidence pro israélienne de la région autonome du Kurdistan irakiena réclamé samedi le départ du PKK pour « éviter des pertes civiles lors des raids turcs ». L'aviation turque mène depuis une semaine des raids massifs contre les positions de la guérilla en Irak et 260 combattants kurdes ont été tués, selon le gouvernement. Par ailleurs, deux soldats turcs ont été tués et 24 autres blessés dimanche dans une attaque suicide de la rébellion kurde du PKK visant une gendarmerie de la région d'Agri (est), a rapporté l'agence gouvernementale turque Anatolie. Un tracteur bourré d'explosifs a été lancé contre les locaux d'une gendarmerie des environs de la ville de Dogubayazit, a indiqué Anatolie. C'est le premier attentat suicide de ce type signalé depuis la reprise du cycle de violences entre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et les forces turques. Dans une autre attaque dimanche attribuée au PKK, un soldat turc a été tué et quatre ont été blessés dans l'explosion d'une mine au passage d'un convoi militaire sur une route de la province de Mardin (sud-est). Ankara a lancé le 24 juillet une « guerre contre le terrorisme » visant simultanément le PKK et les éléments de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI) que la Turquie a créé et financé pour en Syrie. La rébellion kurde multiplie les actions de la guérilla depuis l'attentat de Suruç (sud) qui a tué 32 jeunes militants de la cause kurde, tandis que l'aviation turque cible quotidiennement des bases du PKK.

R. I.

PALESTINE OCCUPÉE

Les sionistes barbares tuent des bébés en Cisjordanie

DES AFFRONTEMENTS entre Palestiniens et armée d'occupation israélienne et colons israéliens ont secoué samedi la Cisjordanie occupée au lendemain d'une journée marquée par le massacre de trois jeunes Palestiniens, dont un bébé brûlé vif par des extrémistes juifs. Les funérailles d'une des trois victimes, Laith Khaldi, 16 ans, touché mortellement par une balle de l'armée barbare sioniste, ont dégénéré dans l'après-midi. Ailleurs en Cisjordanie occupée, des heurts ont éclaté dans différentes zones, des manifestations en réaction aux violences de la veille ayant également tourné à l'affrontement entre jeunes et soldats, a indiqué un responsable palestinien de la sécurité à l'AFP. Colons israéliens et Palestiniens se sont en outre affrontés dans un village du nord de la Cisjordanie. Ce nouveau cycle de massacres de l'entité sioniste a débuté vendredi à l'aube, lorsque des agents masqués du Mossad ont lancé des cocktails Molotov par la fenêtre d'une maison dans un village palestinien du nord de la Cisjordanie occupée. Ali Dawabcheh, 18 mois, est mort brûlé vif. Ses deux parents, Saad et Riham, et son frère, Ahmed, quatre ans, sont toujours entre la vie et la mort. Les palestiniens subissent un génocide ces dernières années alors que la communauté internationale se tait honteusement. Les Etats-Unis encouragent secrètement ces massacres et pour donner bonne conscience évoque des « violences » dont les deux parties sont responsables. La France de son côté ne juge pas utile de condamner les massacres sionistes commis à l'encontre d'un peuple sans défense. La presse française s'aligne systématiquement sur Tel Aviv, emboitant le pas à ses pairs de l'UE et à ses « partenaires » de la Ligue arabe qui ont implicitement normalisé leurs relations avec Israël.

R. I.

Dixit

« Erdoğan a déployé des efforts bien plus importants contre son opposition kurde que contre Daesh en bombardant massivement des positions du PKK en Irak, en arrêtant des membres du PKK en Turquie et bloquant de nombreux sites internet kurdes »

Thierry Meyssan, président du Réseau Voltaire

« La supervision de l'hôpital pour les blessés de Daesh, implanté dans la ville turque de Şanlıurfa, est assurée par Sümeyye Erdoğan, fille du président Recep Tayyip Erdoğan, par ailleurs responsable des relations internationales du parti au pouvoir en Turquie AKP »

RéseauVoltaire

«Affaibli de plus en plus par la crise économique et l'expansion du narcotrafic, le gouvernement d'Enrique Peña Nieto se verra contraint d'accepter les miettes que les multinationales de l'énergie et les fonds d'investissement new-yorkais offrent pour le pétrole du Golfe du Mexique »

Ariel Noyola Rodríguez, analyste en économie politique mexicain

SELON SON MINISTRE DES AE

Le gouvernement sud-soudanais réticent sur le projet d'accord de l'IGAD

LE GOUVERNEMENT sud-soudanais s'est déclaré samedi disposé à conclure un compromis de paix globale, mais a émis des réserves sur un projet d'accord de paix avancé par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), organe régional en charge de la médiation dans le conflit au Soudan du Sud. « Le gouvernement du Soudan du Sud est prêt à conclure un accord de paix globale. C'est le désir de notre peuple », a déclaré à Xinhua le ministre sud-soudanais des Affaires étrangères Barnaba Benjamin, joint au téléphone. Il a accusé l'opposition armée d'avoir « paralysé tous les efforts visant une solution politique en insistant sur les demandes qui ne peuvent pas être obtenues sur le terrain », a-t-il indiqué. « Nous acceptons certains points du projet d'accord, y compris la formation d'un gouvernement de transition », a affirmé M. Benjamin.

EGYPTE

300 frères musulmans condamnés à des peines allant de 3 à 10 ans

TROIS CENTS membres de la confrérie des Frères musulmans ont été condamnés samedi par une cour à des peines allant de 3 à 10 ans sous l'inculpation de violences, a rapporté l'agence de presse officielle égyptienne MENA. Selon MENA, la cour de Zagazig de la province de Sharqiya a condamné 31 personnes à 10 ans de prison et 269 autres à 3 ans de prison. Les 300 personnes ont été reconnues coupables d'avoir incité ou commis les violences, de posséder des armes et d'être membres des Frères musulmans. Par ailleurs, une cour de Giza, près du Caire, a reporté le procès de 379 membres et partisans des Frères musulmans, accusés de possession d'armes, de meurtres et vandalisme durant le sit-in pro-Morsi en 2013. Les Frères musulmans ont été finalement désignés comme « groupe terroriste » en raison de la croissance des activités terroristes dans le pays après la chute de Morsi.

VIOLENCES EN LIBYE

67 soldats tués et 313 blessés en juillet à Benghazi

AU MOINS 67 SOLDATS libyens ont été tués et 313 autres blessés dans des affrontements entre les forces gouvernementales et des rebelles manipulés par l'OTAN au cours du mois de juillet à Benghazi, dans l'est de la Libye, a annoncé une responsable hospitalière locale. « L'hôpital Al-Jala de Benghazi a reçu en juillet les cadavres de 67 soldats, tués au cours des combats ayant opposé l'armée régulière libyenne aux éléments du 'Conseil de la choura des forces révolutionnaires' (groupe armé) », a affirmé la porte-parole de l'hôpital, Fadia al-Borghothi. « 313 membres des forces gouvernementales, blessés lors des affrontements, ont également été évacués vers notre établissement", a-t-elle ajouté. Epicentre de la guerre de déstabilisation contre le guide Maammar El Gueddafi en 2011, Benghazi est aujourd'hui une cité meurtrie par des combats incessants entre les forces gouvernementales et des groupes extrémistes armés par l'OTAN et l'Arabie Saoudite.

TELEX

UN VACCIN EXPÉRIMENTAL CONTRE LE CORONAVIRUS MERS SE MONTRE PROMETTEUR CHEZ DES ANIMAUX

DES CHERCHEURS américains ont annoncé qu'un vaccin expérimental contre le coronavirus Mers (syndrome respiratoire du Moyen-Orient) s'est révélé prometteur chez des animaux, déclenchant une réponse immunitaire qui pourrait ouvrir la voie à un vaccin pour les humains.

L'organisme des souris vaccinées a produit des anticorps capables de neutraliser plusieurs souches du coronavirus MERS, tandis que des macaques ayant reçu ce vaccin ont été protégés contre une infection pulmonaire grave après avoir été exposés au virus.

Ces résultats pourraient permettre la mise au point d'un vaccin similaire pour les humains, jugent ces virologues de l'Institut national américain des allergies et des maladies infectieuses (NIAID), dont la recherche paraît dans la revue britannique Nature Communications.

L'équipe américaine de recherche, menée par le Dr Barney Graham, au centre de recherche sur les vaccins au NIAID, a utilisé une protéine dont le coronavirus MERS se sert pour pénétrer dans les cellules et les infecter.

Ils ont testé différents vaccins expérimentaux qu'ils ont administrés à des souris en deux fois, la seconde injection plusieurs semaines après la première.

Les trois variétés du vaccin qui ont provoqué les plus fortes réactions immunitaires chez les souris ont été testées dans un groupe de douze macaques chez qui elles ont déclenché des réponses immunitaires tout aussi probantes. Dix-neuf semaines plus tard, après avoir reçu un rappel, ces douze singes et six autres qui n'ont pas été vaccinés ont été exposés au coronavirus MERS.

Bien que les macaques ne développent pas de symptômes très manifestes de l'infection par le coronavirus MERS, ces virologues ont constaté que les animaux non vaccinés avaient développé des anomalies pulmonaires indiquant une pneumonie. Ces anomalies étaient également plus profondes et persistantes chez les singes non-vaccinés que dans le groupe vacciné.

Ces scientifiques travaillent désormais sur des versions de vaccins candidats destinés aux humains qui pourraient éventuellement faire l'objet d'essais cliniques.

A l'échelle de la planète, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recensé 1.368 cas confirmés depuis 2012, dont au moins 490 mortels.

Le virus du Mers est plus meurtrier mais moins contagieux que celui du Sras, ou syndrome respiratoire aigu sévère, qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003.

Il n'existe pour l'heure aucun vaccin ou traitement spécifique pour le coronavirus Mers, dont le taux de mortalité est d'environ 35%, selon l'OMS.

POLYARTHRITES :

Un combat quotidien à Tizi-Ouzou pour l'accès aux médicaments et aux édifices publics



Les malades souffrant de polyarthrites dans la wilaya de Tizi-Ouzou mènent un combat quotidien pour pouvoir accéder aux médicaments qui leur éviteront ou ralentiront l'évolution de leur maladie et aux différents édifices publics, a-t-on appris mardi de ces derniers.

Rencontrés au niveau de la maison de la culture Mouloud Mammeri où ils participent à une Assemblée générale ordinaire de leur association "Lueur", ces derniers ont fait part des multiples difficultés qu'ils rencontrent pour avoir des médicaments qui ne sont disponibles qu'au niveau des structures de santé publique, notamment les Centres hospitalo-universitaire et les Etablissements publics hospitaliers.

Selon la présidente de l'association Lueur des malades atteints de polyarthrite, Aoues Souad, ces derniers subissent un problème de ruptures récurrentes de médicaments, et dont "la plus importante (rupture) a duré pas moins de six mois", a-t-elle relevé.

"L'interruption du traitement est à l'origine des rechutes chez ces patients qui se retrouvent ainsi obligés de reprendre les soins à la case départ", a-t-elle déploré, tout en souhaitant la prise en charge de cette préoccupation par les autorités locales compétentes "qui ont été saisies" à cet effet.

La présidente de l'association Lueur a également relevé les difficultés auxquelles font face les personnes atteintes de cette maladie dont "l'accès à certains édifices publics qui ne disposent ni d'ascenseurs ni d'accès pour handicapés" qui constitue un "véritable calvaire pour les polyarthritiques, notamment ceux qui sont à un stade avancé de la maladie". Elle en veut pour preuve et pour exemple le service Rhumatologie de l'unité Belloua du CHU de Tizi-Ouzou qui se trouve au 3ème étage. "Cette structure n'est pas dotée d'un ascenseur qui faciliterait le déplacement des malades pour leur soin. Nous avons saisi les autorités concernées pour déplacer ce service vers le rez-de-chaussée et nous espérons que cette doléance soit prise en charge", a-t-elle ajouté.

L'association Lueur active depuis 2012 et qui compte 115 adhérents issus des wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira, Bejaia et Boumerdes, qui sont pris en charge au CHU de Tizi-Ouzou, a lancé une opération de recensement des malades atteints de Polyarthrite afin de les orienter et de les aider dans leurs démarches, notamment les aider à rapprocher leurs rendez-vous qui "sont très espacés", à les prendre en charge médicalement et psychologiquement, ainsi que les aider à faire leurs examens sanguins et à avoir accès aux traitements, a indiqué Mme Aoues.

Réalisation de plusieurs maternités à Alger en 2016

LE DIRECTEUR de la santé de la wilaya d'Alger, Mohamed Miraoui, a indiqué mardi que plusieurs maternités seront réalisées en 2016 dans les communes de Rouiba, Ain Benian et Baba Hassen.

La réalisation de ces maternités a pour objectif "l'allégement de la pression sur les CHU d'Alger qui accueillent les femmes enceintes de plusieurs wilayas du pays, notamment, Boumerdes, Tizi Ouzou, Blida, Tipaza et Bouira", a indiqué M. Miraoui.

Il a précisé dans ce sens que le taux d'avancement des travaux de réalisation du projet de réalisation d'une maternité d'une capacité de 80 lits à Baba Hassen est de 20% alors que les offres de réalisation d'une maternité d'une capacité de 150 lits à Rouiba soumises par les entrepreneurs suite à l'appel d'offres national, sont en cours d'examen.

La maternité prévue à Ain Benian compte, quant à elle, 150 lits, a-t-il ajouté. M. Miraoui a en outre annoncé l'inauguration, d'ici la fin de l'année 2015, d'une maternité d'une capacité de 150 lits à Douera , ajoutant que des polycliniques seront également inaugurées avant la fin novembre prochain dans les communes de Tassala El Merja et dans le quatrier Debussy (Draria), outre un centre de transfusion sanguine dans la commune de Cheraga. Le même responsable a souligné l'inauguration durant ces derniers mois de l'année 2015 de plusieurs policliniques à Hay El Badr, Beni Messous, Bab El Oued et Baraki dans le souci d'alléger la pression sur les CHU.

Il a indiqué dans ce cadre qu'un centre spécialisé en chirurgie cardiaque pédiatrique sera opérationnel d'ici 2016 précisant que l'état d'avancement des travaux de réalisation est de 55%. Le taux de réalisation d'un autre centre de soins à Zeralda d'une capacité de 100 lits ont également atteint le taux de 55 %.

CINQUIÈME ÉDITION DU FESTIVAL, L'ETÉ EN MUSIQUE

Des soirées sur les hauteurs d'Alger pour les jeunes et les familles

Hier, dimanche, Maamer Guenna, commissaire du festival l'Eté en musique et ses collaborateurs ont présenté dans un point de presse à la salle Frantz Fanon de Ryadh El Feth les grandes lignes de la cinquième édition qui commence ce jeudi.



Cette année, les soirées ont lieu les fins de semaine, soit quatre week ends, pour se terminer le 28 de ce mois. Trois lieux sont prévus dans les espaces de Ryadh El Feth, la salle Ibn Zeydoun, le théâtre de verdure et la grande esplanade.

«Nous avons conçu un vaste programme pour ces soirées de la cinquième édition du festival l'été en musique avec pour objectif essentiel les centres d'intérêt des jeunes et des familles» a déclaré Maamer Guenna, le commissaire de ce grand évènement artistique organisé sur les hauteurs d'Alger sous le patronage du ministre de la culture, Azzedine Mihoubi. Ce seront de longues soirées où la fraicheur est garantie en cette dure saison estivale où, dans la journée, le thermomètre frôle les quarante degrés avec un taux d'humidité insupportable. Les soirées seront longues parce quesur scène vont défiler plusieurs plateaux d'artistes. A titre d'illustration, la première soirée ce jeudi compte pas moins de quatre passages dont la chanteuse Meriem Beldi, le grand interprète du malouf d'Annaba, Hamdi Benani, appelé l'Ange blanc en référence à son inséparable violon de couleur blanche et aussi Brahim Hadj Kacem, le virtuose de l'andalou, formé par les cheikhs dont Nouri Koufi.. Le lendemain, vendredi 6 aût, le programme est aussi chargé sur scène avec six passages dont le chanteur de charme Samir Toumi et la voix puissante de Nadia Baroud qui excelle dans la chanson des monts du Djurdjura et de celle de Yemma Gouraya. Ce domaine de la chanson, la vedette en est Lounis Aït Menguellet. Il est programmé au théâtre de verdure du Bois des arcades, ce jeudi 13 août. Nul doute qu'il faudra se rendre très tôt à ce lieu pour pouvoir disposer d'une place. La notoriété de Lounis AÏt Menguellat n'a jamais été aussi grande depuis son opération à cœur ouvert qui l'a éloigné de la scène quelques temps. Son concert sera le grand événement et le moment fort de ce festival. D'autres noms animeront ces soirées à,l'image de Hamid Baroudi qui vient d'Allemagne ou des chanteuses Vitaa et Samira Brahmia venant de France. Pour le raï on notera des têtes d'affiche avec Cheb Houari Dauphin, Cheb Nassim, Cheba Kheira. Les groupes populaires sont aussi invités comme Babylone, Diwan Gaada Béchar, Triana d'Alger et également les groupes Tissilayen, Democratoz et Afous Dafous.

Kamel Cheriti

SORTIR

EXPOSITION
Machine Théographique de Liess Vergès, jusqu'au lundi 3 août. Espace La Baignoire (3, rue des Frères Oukid, Square Port Said), Alger. Radiographie d'un entrelacs géométrique (Tastîr) qui est un plan conceptuel dans l'art de l'ornementation. Une icône textuelle, une conception théologique (im)matérialiste de la création divine, une évocation infinie de l'œuvre du Grand Ordonnateur, une abstraction du réel et de l'au-delà. Diffraction du regard, l'entrelacs géométrique génère une esthétique du signe, de la quête et du dévoilement…

SAHARA
Exposition Istikbal 27-50 mm de Kaci Ould Aïssa. Centre culturel Mustapha-Kateb, Alger-centre, jusqu'au jeudi 06 août. Regard sur les réfugiés sahraouis du camp 27-février de Tindouf. Rencontres, portraits et scènes de vie sous forme de reportage photographique.

CHAABI
La chanteuse Malya Saadi et ses invités en concert. Le vendredi 7 août. Ibn Khaldoun, Alger. 21h.

BIJOU
12e édition de la Fête du bijou d'Ath Yenni en Kabylie. Du jeudi 30 juillet au vendredi 7 août sous le thème «Le bijou d'Ath Yenni, un art et une économie». Expo-vente autour de la joaillerie et conférences.

SOIREES
Concerts Layali Mezghana de musique algérienne à Alger. Théâtre de verdure du complexe culturel Laadi-Flici jusqu'au jeudi 30 août. 22h. Jeudi 06 août. Groupe Freeklane. Samedi 08 août. Chaabi avec Sid Ali Driss et Nassim Bour.
Jeudi 13 août. Groupe Djmawi Africa.
Vendredi 14 août. Groupe El Dey.
Samedi 15 août. Hamidou et Ghani El Djazaïri. Prix d'accès : 500 DA. 700 DA.

2e FESTIVAL D'ORAN DU FILM COURT

Du bénévolat avant tout

INITIÉE par la Fondation Algériens Optimistes, la deuxième édition du Festival d'Oran du film court, prévue du vendredi 18 au samedi 19 septembre, sera caractérisée par le bénévolat.



Une dizaine de jeunes cinéphiles ont déjà manifesté leur intérêt pour cette édition du Festival d'Oran du film court (FOFIB 2015) incitant au bénévolat, selon les organisateurs. «Plus de dix courts-métrages ont été réceptionnés suite à l'appel à participation, lancé il y a un mois», a indiqué ce samedi à l'Agence presse service d'Algérie (APS), Reda Hadj-Sahraoui, membre du groupe initiateur appelé Algériens optimistes. «La solidarité, la préservation de l'environnement et la promotion du tourisme constituent les thèmes dominants traités par les candidats qui sont issus de différentes wilayas du pays», a-t-il expliqué. D'autres œuvres sont attendues jusqu'à la fin du mois en cours, date de clôture des participations avant la sélection des meilleurs films qui seront visionnés les 18 et 19 septembre à Oran. Cette nouvelle édition du FOFIB se tiendra sous le slogan «Libérez votre créativité», conviant tous les amoureux du 7e art, amateurs ou professionnels, à présenter leurs réalisations encourageant les comportements exemplaires et le civisme. Une vingtaine de cinéphiles des quatre coins du pays avaient participé, en août 2014, à la première édition de cet événement culturel, dont le Premier prix fut remporté par le jeune Mohammed Mhamdi pour son court-métrage intitulé Ana mawjoud (J'existe). Ce cinéaste en herbe, domicilié dans la wilaya de Tindouf, s'était distingué des autres concurrents par son message original en faveur de l'inclusion des personnes aux besoins spécifiques. D'amples informations sur les modalités de participation sont fournies sur la page Facebook de la Fondation des jeunes Algériens Optimistes.

R. C.

PUB

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions des articles 44 et 114 du decrét présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction

Des Travaux Publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj annonce que l'avis d'appel d'offre national N°10/2015 paru dans les quotidiens El Hayet . Le jeune Independant en date du 30 Juin 2015 relatif a :

Suivi et contrôle construction d'un autopont avec aménagement de la RN05 (boulevard Houari Boumediene) au centre ville de Bordj Bou Arreridj
Lot :Ouvrage d'Art

Est déclarẽ infructueux pour le motif suivant :

- Une seule offre est pré qualifiée techniquement.

Le Jeune Indépendant du 03/08/2015 - ANEP N° 338 991

AFROBASKET U16 GARÇONS

Défaite de l'Algérie face au Mali

LA SÉLECTION algérienne de basket-ball U-16 s'est inclinée vendredi devant son homologue malienne sur le score de 73 à 47 (mi-temps : 34-31), en match comptant pour la deuxième journée du groupe A de l'Afrobasket U16 garçons, qui se déroule du 30 juillet au 8 août à Bamako. Lors de la première journée, l'Algérie s'est imposée face au Nigeria 57 à 52 (mi-temps : 33-30). Elle devait affronter hier l'Egypte pour le compte de la 3e journée. Dans les autres matchs du groupe A, le Nigeria a pris le meilleur sur la Guinée équatoriale (76-47) alors que l'Egypte s'est imposée face au Rwanda (95-36). Dans le groupe B, l'Afrique du Sud a disposé de la Tunisie (57-51) alors que l'Angola a battu l'Ethiopie (79-61). L'Algérie évolue dans le groupe A aux côtés du Mali (pays hôte), l'Egypte, la Guinée équatoriale, le Nigeria et le Rwanda. Le groupe B est composé, quant à lui, de l'Angola (tenante du titre), la Tunisie, la Centrafrique, le Maroc, l'Afrique du Sud et l'Ethiopie. Les quatre meilleures équipes de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale.

CHAMPIONNAT DU MONDE2015 DE HAND BALL DES U-21 :

La France sacrée

LA FRANCE a été sacrée championne du monde-2015 de handball en U-21 garçons suite à sa victoire face au Danemark 26-24 (mi-temps: 14-11), samedi soir à Uberlândia (Brésil) en finale. Il s'agit du premier titre français dans cette catégorie. Les Français, qui ont réussi un sans faute durant la compétition, succèdent au palmarès de l'épreuve au Danemark. Les Bleuets ont imité au passage leurs aînés, champions du monde à Doha en février dernier aux dépens du Qatar.

MONDIAUX2015 DE NATATION (EAU LIBRE/25 KM):

L'Italien Ruffini et la Brésilienne Cunha sacrés

LES NAGEURS italiens Simone Ruffini et brésilienne Ana Marcela Cunha ont remporté le titre mondial en eau libre en s'imposant sur 25 km lors des Mondiaux-2015, samedi à Kazan (Russie). Chez les messieurs, Ruffini qui remporte son 1er titre mondial, a conclu la course sous la pluie en 4 h 53 min 10 sec 7, devant l'Américain Alex Meyer (4:53:15.1) et son compatriote Matteo Furlan, médaillé de bronze (4:54:38.0). Chez les dames, la Brésilienne Ana Marcela Cunha qui s'adjuge son deuxième titre mondial après celui de 2001, a réalisé un temps de 5 h 13 min 47 sec 3, devant la Hongroise Anna Olasz (5:14:13.4) et l'Allemande Angela Maurer (5:15:07.6).

APS

ATHLÉTISME- MARTEAU:

Record du monde pour la Polonaise Wlodarczyk, avec 81,08 m

LA POLONAISE Anita Wlodarczyk a pulvérisé son propre record du monde du lancer du marteau avec un jet à 81,08 m, samedi, à Wladyslawowo, en Pologne, devenant ainsi la première femme à franchir la barre des 80 m. Elle améliore ainsi d'un mètre et demi son ancien record, établi à 79,58 m à Berlin, le 31 août 2014. Anita Wlodarczyk a réussi son lancer record au 3e Festival de Lancers qui se tenait à Wladyslawowo, sur la côte de la mer Baltique. **APS**

MONDIAUX-2015 DE VOVINAM VIET VO DAO :

L'Algérie termine deuxième derrière le Vietnam

L'Algérie avec 15 médailles d'or a terminé à la deuxième place des Championnats du monde de vovinam viet vo dao, derrière le Vietnam avec 19 titres mondiaux, à l'issue de la 3e et dernière journée de compétition disputée samedi à la salle Harcha-Hacene (Alger).



Lors de cette dernière journée, les Algériens ont remporté sept médailles d'or, cinq en argent et quatre en bronze. Au total l'Algérie comptabilise 33 médailles (15 or, 12 argent et 6 bronze). Les sept médailles d'or algériennes décrochées samedi, ont été remportées par Fatma Zohra Boudri dans la catégorie (+65 kg), Lokman Benhala (82-90kg), Oussama Mechegueche (77-82 kg), Sofiane Bouchelouh (+90 kg), Hadjer El Kharraz (Long Ho Quyen), le duo Hamza Zaidi-Salah Rabia (Song Luyen Dao), et l'équipe composée de Bachir Boudjoudjou-Fares Ouahab-Akli Dali en Quyen Dong Doi Nam. La dernière journée de compétition a été marquée par le sacre de l'Italien Stephen Maltagliati (Tinh Hao Luong Nghi Kiem Phap) et le Cambodgien Tin Pheap (54-57 kg), qui ont été les seuls athlètes à remporter des titres mondiaux en dehors des athlètes algériens et vietnamien. Au tableau des médailles, le Vietnam est premier avec 19 médailles d'or, devant l'Algérie avec 15 médailles d'or, alors que l'Italie termine à la troisième marche du podium avec un seul titre mondial. Le président du comité d'organisation Mohamed Djouadj s'est montré satisfait des résultats obtenus par les athlètes algériens lors de cette 4é édition des Mondiaux de vovinam viet vo dao. «Nous avons réussi à atteindre nos objectifs, en atteignant la deuxième place au classement général, et en améliorant notre moisson de médailles par rapport à la dernière édition des Mondiaux», a déclara Djouadj à l'APS. «Je pense que l'organisation des Mondiaux ont été une grande réussite et j'espère que notre discipline va attirer plus d'adeptes en Algérie», a-t-il ajouté. Avec 37 athlètes, dont 9 filles, l'Algérie a enregistré le taux de participation le plus élevé lors des Mondiaux d'Alger qui ont vu la participation de plus de 200 athlètes. Les pays qui ont participé aux Mondiaux sont le Vietnam, Cambodge, Belarus, Allemagne, Belgique, Italie, Iran, Afghanistan, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, et Algérie (pays organisateur).

RÉSULTATS COMPLETS DES FINALES DE LA TROISIÈME ET DERNIÈRE JOURNÉE /

Combats/ Dames (+65 kg):
1. Fatma Zohra Boudri (Algérie)
2. Ilona Shiak (Bélarus)

Combats/ Messieurs (54-57 kg):
1. Tin Pheap(Cambodje)
2. Tran Ngoc Nam (Vientnam)
3. Adel Chellah (Algérie)

Combats / Messieur (60-64 kg) :
1. Nguyen Duy Khanh (Vietnam)
2. Fardj Zad Houri Ali (Iran)
3. Athmane Hireche (Algérie)

Combat / Messieurs (77-82 kg):
1. Oussama Mechegueguе (Algérie)
2. Ndao Ibrahima (Sénégal)
3. August Bouazo Zadi (Côte d'Ivoire)

Combat / Messieurs (82-90 kg) :
1. Lokman BenHala (Algérie)
2. Akbar Maleki (Iran)

Combat / Messieur (+90 kg) :
1. Sofiane Bouchelouh (Algérie)
2. Nguessan Nicephore (Côte d'Ivoire)
3. Hamdi Khani (Iran)

Technique / Quyen Dong Doi Nam (messieurs) :
1. Algérie
2. Sénégal
3. Côte d'Ivoire

Technique / Tinh Hoa Luong Nghi Kiem Phap (messieur):
1. Stephan Maltagliati (Italie)
2. Tran Dinh An (Allemagne)
3. Abdelhak Meghraoui (Algérie)

Technique / Thap The Bat Thuc Quyen (messieurs) :
1. Pham Van Thang (Vietnam) 274 pts
2. Fares Ouahab (Algeria) 270
3. Kone Daouda (Côte d'Ivoire) 265

Technique / Da Luyen Tay Khong Nam (messieurs) :
1. Vietnam 277 pts
2. Algérie 271
3. Sénégal 243

Technique / Song Luyen Dao (messieurs) :
1. Algérie 271 pts
2. Italie 263
3. Côte d'Ivoire 255

Technique / Song Luyen Ma Tau (messieurs) :
1. Vietnam 275 pts
2. Algérie 268
3. Sénégal 263

Technique / Tu Ve Nu (mixte) :
1. Vietnam 270 pts
2. Algérie 268
3. Italie 264

Technique / Da Luyen Vu Khi Nu (mixte) :
1. Vietnam 274 pts
2. Algérie 270
3. Sénégal 260

Technique / Song Dao Phap (dames) :
1. Mai Thi Kim Thuy (Vietnam)
2. Iris Di Nardi (Italie)
3. Fugu Y Fall (Sénégal)

Technique / Long Ho Quyen (dames) :
1. Hadjer El Kherraz (Algérie)
2. Iris Di Nardi (Italie)
3. Sviatlana Baranouskaya (Bélarus)

Technique / Tinh Hoa Luong Nghi Kiem Phap (dames)
1. Mai Thi Kim Thuy (Vietnam)
2. Iris Di Nardi (Italie)
3. Dalel Zairi (Algérie).

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE « OPEN » 2014/2015

Pas de quoi pavoiser

LA PREMIÈRE journée du championnat d'Algérie «Open» d'athlétisme a débuté de manière relativement timide si l'on observe de près les performances réalisés par les athlètes dans les quatre finales et les séries qui se sont tenues, vendredi en fin d'après-midi, au stade Annexe du complexe olympique Mohamed-Boudiaf , à Alger..La première journée a été marquée par la domination des athlètes de la wilaya de Béjaïa qui ont survolé les finales du lancer du marteau masculin et féminin. Dans la finale des dames, Zouina Bouzebra, en lançant l'engin à 58,10 mètres, a remporté le concours. La sociétaire du Machaal Baladiat Béjaïa (MBB) a été la première à décrocher un titre de championne d'Algérie. Pour la énième fois championne d'Algérie, la native d'Amizour a devancé deux autres concurrentes de Béjaïa : Zahra Fatar (ASFG Bejaia) 2ème, avec 56,97 m et Yasmine Talbi (Athletic Méditerranéen Club de Béjaia), 3ème, avec 45;33 m.Plus d'une heure plus tard, c'est Maâmar Abdelouhab –encore un lanceur de la capitale de la Soummam-, qui s'est aisément imposé au lancer du marteau messieurs, avec un jet de 59,45 m. Comme cela avait été le cas chez les dames, Abdelouahab Maamar a gagné devant deux équipiers du Machaal de Béjaïa, à savoir Hocine Bouatia (45,93 m) et Lounis Amari (52,38 m). Plus clairement, le MBB a glané 50% des podiums vendredi, soit trois places sur les six possibles des podiums du lancer du marteau, chez les dames et chez les messieurs. Vendredi, lors de la première journée, il y a eu les finales du 20 kilomètres marche.

Chez les messieurs, c'est le sociétaire du RC Arba Blida), Hicham Medjber, qui a remporté le titre 2014/2015, en réalisant un temps d'1h 32min 33sec ; tandis que chez les dames, la victoire et le titre national sont revenus à Bariza Ghezlani de l'Association de la sûreté nationale (ASSN), qui s'est imposée en 1h 49min 32sec. Il y a lieu de relever l'abandon de Mohamed Ameur de l'ASSN au 20 kilomètres marche. Les chronos enregistrés dans les finales de la marche ont été qualifiées de «faibles performances» par Abdelkrim Sadou, le responsable chargé des équipes nationales de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

USMA : A J-4 DU MATCH FACE AU MCEE :

Les Rouge et Noir plus sereins que jamais pour la passe de quatre

Les Rouge et Noir de Soustara qui ont pris une très sérieuse option pour ne pas dire mis déjà les deux pieds en demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique affûtent leurs armes au stade du 5-Juillet du complexe Mohamed Boudiaf dans une sérénité totale.



Une préparation pour la suite de la plus prestigieuse des compétitions qui laisse entrevoir de belles choses tant l'ambiance est bon enfant avant ce déplacement en point de mire qui les emmènera à El Eulma pour croiser le fer au Babya pour le compte de la 4e journée de la phase de poules. Des retrouvailles qui se profilent dans un autre contexte puisque les camarades de Bellaili et le capitaine Khoualed ont jusque-là et faut-il le rappeler, joué leurs trois premières rencontres des stades du 8-Mai 1945 à Sétif et Omar-Hamadi (Bologhine). La prochaine sortie sera donc à El Eulma sur la pelouse en gazon naturel du Stade Messaoud-Zeggar face au MCEE, le 7 août d'où l'obligation des Usmistes à se tourner vers le stade du 05-Juillet pour apporter les derniers correctifs à leur préparation. De ce fait et pour permettre aux joueurs de mieux se préparer, le staff technique usmiste a programmé trois autres séances d'entraînement au stade 5-Juillet, sachant que l'équipe s'est déjà entraînée une première fois sur ce terrain jeudi dernier. Après une journée de récupération accordée aux joueurs, l'équipe a repris du service dans l'enceinte olympique, hier, et poursuivra son travail sur le même lieu aujourd'hui et demain. Le groupe sous la houlette du coach Hamdi en attendant que la direction du club mette la main sur le profil de l'entraîneur tant souhaité, feront leur come-back à Bologhine demain (mardi). Après quoi les coéquipiers de Zemmamouche poursuivront leur préparation avant le déplacement de l'équipe jeudi à El Eulma. Une fois sur place, la formation de Soustara aura à effectuer une séance d'entraînement le jour-même et à l'heure du match (21h15) sur la pelouse du stade Messaoud-Zeggar qui abritera la rencontre. Pour rappel, après trois journées de la phase de poules de la Ligue des champions, l'USM Alger est leader du groupe B avec 9 points, grâce à ses trois victoires de rang devant respectivement l'ES Sétif (2-1) en déplacement, Al-Merreikh du Soudan (1-0) et le MC El Eulma (2-1) en déplacement. Les Rouge et Noir ont à leurs trousses à cinq longueurs, Al-Merreikh du Soudan et l'Entente de Sétif qui occupent conjointement la seconde place avec quatre points. Le MCEl-Eulma ferme la marche du groupe avec zéro point à son compteur malgré de belles prestations, mais stérile. Cela dit, la direction usmiste qui est toujours à la recherche d'un successeur à l'entraîneur allemand, Otto Pfister, vient de réagir à l'annonce faisant état de l'intérêt de l'USMA pour le technicien belge Patrick Aussems. Ainsi, par le biais de ses dirigeants, le club de Soustara tient à préciser que le coach belge en question leur a été proposé mais après étude de son C-V, il a été constaté que cet entraîneur ne répond pas au profil d'entraîneur recherché. Ainsi et dans l'optique de trouver chaussures à son pied pour la barre technique laissé vacante après le limogeage de l'Allemand Otto Pfister, la direction du club des Rouge et Noir de la capitale a tenu à rassurer le staff technique intérimaire, Miloud Hamdi, Boudjemaâ Mohammedi , le préparateur physique et l'entraîneur des gardiens de buts Lyés Benhaha, à qui elle a renouvelle sa totale confiance. Les dirigeants usmistes se sont dits pour l'occasion être très satisfaits jusque-là du travail entrepris et des résultats enregistrés lors des trois premiers matchs de poules de la Ligues des champions ayant permis à l'équipe de prendre en solo la tête du classement du groupe B. Trois matchs, trois victoires, de quoi pavoiser et laisse entrevoir une suite des plus ambitieuses. L'année des Usmistes pourquoi pas ! Tous les socios du club cher à Soustara y croient déjà.

S. S.

LIGUE1/INTERDICTION DE RECRUTEMENT DES JOUEURS ÉTRANGERS:

La décision n'est pas définitive selon Mahfoud Kerbadj président de la LNF

LE PRÉSIDENT de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj, a indiqué samedi que la décision d'interdiction de recrutement des joueurs étrangers, prise lors de la dernière réunion du bureau fédéral de la fédération algérienne (FAF), n'était pas définitive : «La FAF a pris cette décision pour permettre une meilleure réorganisation du recrutement du joueur étranger. Si d'ici au mercato d'hiver, il y aurait une réelle volonté de la part des clubs pour améliorer les conditions d'engagement d'un étranger, la décision sera levée», a affirmé le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition à Radio Algérie internationale (RAI).Le bureau fédéral de la FAF, réuni samedi dernier en session ordinaire, a décidé d'interdire le recrutement des joueurs étrangers dans les clubs professionnels à partir du prochain mercato (hiver). Cette décision a été prise compte tenu des difficultés financières, de l'impossibilité d'obtenir des devises légalement pour payer les salaires, indemnités de formation et de solidarité des joueurs étrangers, a expliqué le bureau fédéral, qui a déploré aussi dans ce registre «les agissements de certains agents de joueurs et autres acteurs du football peu scrupuleux». Néanmoins, les joueurs disposant d'un contrat pourront jouer jusqu'à la fin de leur engagement avec leur club, a précisé la même source. «Plusieurs conditions devront être réunies désormais pour le recrutement d'un joueur étranger : l'ouverture d'un compte bancaire avec l'accord de la banque centrale pour le transfert d'une partie de son salaire à son pays d'origine, un hébergement digne, et surtout prouver que le joueur a bel et bien évolué dans l'équipe première de son pays, quitte à nous ramener les fiches techniques des matchs, car nous n'acceptons plus un joueur qui a porté les couleurs des U-17 ou U-20 de son pays», a souligné Kerbadj. Appelé à commenter la dernière manœuvre des clubs qui ont prolongé les contrats de leurs joueurs étrangers après la décision de la FAF, Kerbadj a parlé d'une «grande faute» : «Je qualifie de grande faute le fait de prolonger un joueur étranger, qui dans le cas d'un conflit avec son club, saisira la fédération internationale (FIFA) ce qui porterait préjudice et pour l'équipe et pour la FAF» a expliqué le président de la LFP, qui a estimé que la plupart des joueurs étrangers évoluant actuellement en Ligue 1, qui sont au nombre approximatif de 70, «n'apportent généralement rien à leurs clubs».

WATFORD FC: ESSAID BELKALEM PORTERA LE NUMÉRO 27

LE DÉFENSEUR international algérien Essaid Belkalem de retour d'un prêt de Trabzonspor, devrait porter le numéro 27 avec son club Watford FC cette saison, selon la liste des joueurs publiée par le nouveau promu en Premier League de football. Rarement utilisé par le nouveau coach Quique Sanchez Flores lors des rencontres amicales de préparation, l'ancien joueur de la JS Kabylie avait même été relégué en équipe des U21 avec laquelle il a joué à peine 25 minutes avant de céder sa place contre Maidenhead United le 28 juillet dernier. Belkalem a également manqué le dernier match amical de Watford contre Séville (0-1) disputé vendredi. Le défenseur central a dû faire l'impasse sur la dernière CAN 2015 disputée au début de cette année en Guinée équatoriale en raison d'une blessure qui l'a éloigné des terrains pendant six mois. Il a été convoqué pour le précédent match de la sélection nationale face aux Seychelles (4-0) le 13 juin passé en
qualification de la CAN-2017, mais n'a pas été retenu dans la liste des 18.

APS

USM ALGER:

Le Belge Patrick Aussems ne répond pas au profil d'entraîneur recherché par le club

L'USM ALGER, sans entraîneur en chef depuis le limogeage de l'Allemand Otto Pfister en fin de saison dernière, est toujours à la recherche d'entraîneur au profil différent à celui du Belge Patrick Aussems annoncé proche de l'équipe de la capitale, a indiqué samedi l'USMA. L'entraîneur belge Patrick Aussems a été proposé à l'USM Alger mais le club est à la recherche d'entraîneur au profil différent, précise le site officiel des Rouge et Noir. D'autre part, la direction de l'USM Alger a tenu à préciser, qu'un staff technique est déjà en place et qu'il réalise jusque-là un très bon parcours avec notamment trois victoires en autant de rencontres en Ligue des champions d'Afrique. A cette occasion, le staff technique sous la direction de Miloud Hamdi "bénéficie de toute la confiance des dirigeants", affirme la même source

APS

LIGUE 1/MO BÉJAÏA : 7 À 8 SEMAINES D'INDISPONIBILITÉ POUR HAMZAOUI

LE JOUEUR qui a ressenti des douleurs au niveau de la cheville au cours du stage qu'effectue le MOB actuellement en Tunisie, a été contraint de passer sur le billard. Le joueur rentrera au pays dimanche pour poursuivre sa convalescence.Du coup, l'attaquant des "Crabes" ratera probablement les cinq premières journées du championnat de Ligue 1, dont le coup d'envoi sera donné le 15 août courant.Par ailleurs, le MOB, sous la houlette de l'entraîneur suisse Alain Geiger poursuit son stage précompétitif à Bordj Sedria. Lundi, les coéquipiers de la nouvelle recrue Saâd Tedjar (ex-ASO Chlef) joueront un match amical face à la formation saoudienne d'Al-Fath. Côté recrutement, le vice-champion d'Algérie et détenteur de la Coupe d'Algérie, a été très actif en engageant par moins de 13 joueurs.En revanche, le club a perdu les services de trois de ses cadres : le portier Smail Mansouri (retour à l'USM Alger après un prêt), Faouzi Rahal (JS Kabylie) et Nassim Dehouche (MCE Eulma).

UN AVOCAT KÉNYAN PROPOSE DES VACHES ET DES MOUTONS POUR ÉPOUSER LA FILLE D'OBAMA



UN AVOCAT KÉNYAN propose 50 vaches, 70 moutons et 30 chèvres au président américain Barack Obama en échange de la main de sa fille Malia, âgée de 16 ans, indique mardi le journal kényan The Nairobian. «Je m'intéresse à elle depuis 2008», a expliqué le jeune avocat Felix Kiprono dans un entretien au Nairobian. A cette époque, le président Obama était en campagne pour son premier mandat et sa fille Malia avait 10 ans.
«Pour tout vous dire, je ne suis sorti avec personne depuis et j'ai promis de lui être fidèle. J'ai confié ça à ma famille et ils sont prêts à m'aider» à rassembler le «prix» proposé pour la jeune fille, a-t-il dit.
Il a dit espérer que le président Obama emmènerait sa fille avec lui en juillet, lors sa première visite au Kenya d'où son père est originaire, durant laquelle l'avocat prévoit de faire sa demande au dirigeant américain. La grand-mère de Barack Obama, qui a dépassé 90 ans, vit toujours à Kogelo, dans l'ouest du Kenya.
Il a indiqué vouloir mener «une vie simple» s'il parvenait à épouser la jeune fille. «J'apprendrai à Malia à traire une vache, à cuisiner l'ugali (un gruau de maïs) et à préparer le mursik (lait aigre traditionnel) comme toutes les autres femmes kalenjin», a précisé le Kényan.

LE MYSTÈRE DES TROUS DANS LES FROMAGES ENFIN RÉSOLU



LES PARTICULES de foin sont à l'origine des trous présents dans l'Emmental et le fromage d'Appenzell. Des scientifiques de l'institut de recherche Agroscope en Suisse ont fait cette découverte.
"La formation de trous dans certains fromages ne relève pas du hasard", a indiqué jeudi l'Agroscope dans un communiqué. En jouant sur le dosage des microparticules de foin, le fromager peut quasiment contrôler le nombre de trous désirés.
La pratique de la traite à l'étable avec des seaux ouverts tend à diminuer au profit de celle automatisée. Ces systèmes de traite fermés ont certes diminué le risque de contaminations microbiologiques mais aussi supprimé les particules de foin dans le lait. "Conséquence: il y a moins de germes de trous dans les fromages", souligne l'Agroscope.
Pour parvenir à cette conclusion, l'institut de recherche suisse a étudié durant 130 jours la formation de trous de certains fromages au cours de leur affinage. Il a pu bénéficier d'un outil d'analyse développé par le Laboratoire fédéral suisse d'essai des matériaux et de recherche (Empa).
La présence de trous dans certains types de produits fromagers a toujours intéressé les scientifiques.
En 1917, l'Américain William Clark avait émis l'hypothèse selon laquelle des bactéries qui produisent de l'oxyde de carbone étaient responsables de ce phénomène.

Le palais de «Scarface» en vente à prix cassé



LES NOSTALGIQUES de Tony Montana -version Al Pacino- peuvent casser leur cagnotte. La demeure « El Fureidis », utilisée pour la scène de mariage du célèbre film Scarface, est en vente pour 17,9 millions de dollars (16,45 millions d'euros).
Un prix cassé, rapporte ABC, puisque la résidence située à Montecito, en Californie, était auparavant évaluée à 35 millions de dollars (environ 32 millions d'euros). L'ensemble, bâti en 1906, comprend un grand parc, des fontaines et des salles de réception aux décors inspirés de la Grèce antique. Il fait environ 40.000 mètres carrés.
Un spot publicitaire a été mis en ligne et fait découvrir la splendeur de la demeure.

Le saviez-vous

MOHAMED ALI EST DEVENU BOXEUR PARCE QU'ON LUI A VOLÉ SON VÉLO QUAND IL AVAIT 12 ANS !



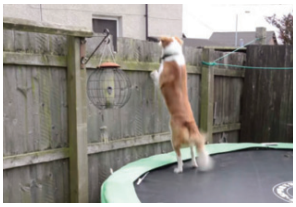
En 1954, un enfant de 12 ans, qui allait par la suite basculer le monde de la boxe, s'est fait volé sa bicyclette alors qu'il était dans un auditorium pour de la nourriture gratuite dans le cadre d'un festival.
Frustré, ce jeune enfant signale le vol à un policier du nom de Joe Martin en lui déclarant qu'il allait tabasser celui qui avait commis ce vol. Le policier, qui était entraineur de boxe, lui a répondu qu'il faut tout d'abord apprendre à se battre en lui proposant de devenir son apprenti, pour après devenir Mohamed Ali, la légende de la boxe.

LE PETIT TAUREAU S'ÉCHAPPE DE L'ABATTOIR, DIRECTION L'AÉROPORT



CE N'ÉTAIT pas son heure, mais il aura juste retardé le couperet. Ce vendredi, vers 8 heures, un taurillon qui devait être transporté à l'abattoir, dans la zone de Torremilla à Perpignan se serait échappé raconte L'Indépendant. Sentant peut-être sa dernière heure arriver, il s'est enfui vers l'aéroport et a semé le désordre aux alentours du site.
Le fuyard a finalement été attrapé sur le parking de la zone aéroportuaire avant d'être renvoyé en direction de l'abattoir n'échappant pas à son funeste destin.
A croire qu'ils s'étaient passé le mot. La veille, une vache a aussi pris la poudre d'escampette de l'abattoir de Montauban, avant d'être récupérée.

LE CHIEN SAUTE D'UN TRAMPOLINE POUR REJOINDRE SON MAÎTRE DANS LE TRAIN



HABITUÉ à aller au travail en train, Thomas McCormack n'en est pas revenu quand il a découvert son chien Paddy le rejoindre dans le wagon, alors que cet Ecossais l'avait laissé à son domicile quelques minutes plus tôt.
Pour Paddy, attendre que son maître revienne du travail à Croy, près de Glasgow, c'en était trop, rapporte le Kirkintilloch Herald dans un article repéré mercredi par le site mashable.
Ce croisé labrador border collie (« borador ») a utilisé le trampoline installé dans la cour de la maison pour sauter la clôture d'1,80 mètre… et filer à la gare.
« J'étais dans le train et je vois Paddy arriver et s'asseoir sur le siège à côté de moi », s'est enthousiasmé Thomas McCormack auprès du Kirkintilloch Herald. « J'étais très surpris. Il m'a regardé comme s'il me disait : "Où vas-tu ?" ».
Ce sont les voisins qui ont appris à Thomas McCormack que Paddy avait sauté sur le trampoline pour franchir la clôture. Le jeune homme a déclaré que son chien avait déjà fugué, mais qu'auparavant, Paddy attendait toujours son retour sur le perron de la maison.
C'était donc la première fois que l'animal le suivait jusqu'à la gare. L'histoire ne dit pas si le propriétaire de Paddy a passé sa journée de travail avec son animal de compagnie…

IL PART À LA PÊCHE EN KAYAK ET SE FAIT SURPRENDRE PAR UN MÉROU GÉANT



QUI A DIT que la pêche était un sport tranquille? Un Américain a eu la surprise de sa vie en essayant de remonter sa ligne, en Floride, près de Fort Myers, rapporte ce mercredi NBC.
Parti tranquillement en simple kayak à Sannibel, Jon Black a eu toutes les peines du monde à remonter le poisson qui avait mordu à sa ligne. Normal, puisqu'il s'agissait d'un mérou de plus de 250kg. D'après les observateurs, le poisson mesurait 83 pouces, soit 2,10m.

Firefox se met à jour et intègre nativement Pocket

Mozilla vient de publier une mise à jour pour Firefox qui apporte notamment le support natif de Pocket mais aussi un mode lecture.

Mozilla bouscule un peu ses habitudes autour de Firefox. Après la version 38 (Firefox version 38 : les DRM sont là), la firme vient de publier la mise à jour 38.0.5 qui sonne forcément comme mineure ou orientée sécurité. Et pourtant, celle-ci apporte du contenu assez conséquent qui aurait dû logiquement être embarqué dans la version 39. Au menu notamment sur desktop : l'intégration de Pocket, un mode lecture ou encore de nouvelles fonctionnalités pour Hello.



Une intégration de Pocket qui fait du bruit

Pocket (anciennement Reat it Later) est un service permettant de conserver des liens afin de les consulter plus tard. Proposé jusqu'à présent sous forme d'extension pour navigateur et d'appli mobile, Pocket est désormais nativement intégré dans Firefox. Bien que le logiciel soit très populaire, cette intégration avait généré une polémique au moment de son annonce en mai dernier. Il était notamment question de savoir pourquoi ce service plutôt qu'un autre, dont Wallabag qui lui est libre, contrairement à Pocket. L'intégration n'est pas encore proposée en français, mais Mozilla y travaille.

Avec cette mise à jour, Firefox se dote également d'un mode lecture attendu depuis longtemps. Il s'agit tout simplement d'une fonctionnalité permettant de n'afficher à l'écran que les éléments essentiels d'un article, à savoir le texte et éventuellement les images d'illustration. Enfin, Firefox Hello, le service de discussion intégré au navigateur, s'enrichit. Lors d'une conversation vidéo, un utilisateur de Firefox peut désormais visuellement partager son onglet actif avec son interlocuteur. On relèvera également que Firefox Developer Edition se dote de nouveaux outils orientés performances.

HTC ONE ME : UN TERMINAL HAUT DE GAMME À DESTINATION DU MARCHÉ ASIATIQUE

HTC vient de dévoiler le One ME, un smartphone haut de gamme qui reprend certaines lignes du One M9 mais qui ne devrait malheureusement pas arriver chez nous.

HTC n'en a pas terminé de décliner ses smartphones haut de gamme. Aujourd'hui, c'est via son site officiel en chinois que le constructeur dévoile le HTC One ME. En revanche, les plus intéressés par ce HTC One M9 dopé devront sûrement passer par de l'import pour se le procurer puisqu'il n'est pas prévu ailleurs qu'en Chine pour le moment.

Le HTC One ME (150.99 x 71.99 x 9.75 mm pour 155 grammes) propose un écran de 5,2 pouces (contre 5 pouces pour le One M9). Le smartphone en profite pour embrasser cette fois une résolution WQHD (2560 x 1440, 565 ppi). Propulsé par Android 5, le terminal reprend les grandes lignes HTC dans son design (notamment avec les enceintes BoomSound à l'avant), mais il cette fois habillé par une coque dorsal en polycarbonate (blanc, rose ou gris). Le résultat change un peu, mais l'ensemble respire forcément moins le haut de gamme. A l'intérieur, on trouve un processeur qui lui aussi change de d'habitude : un MediaTek Helio X10 octo-core 64-bit cadencés à 2,2 GHz. Il est épaulé par 3 Go de RAM et l'on trouve 32 Go d'espace de stockage extensible. Outre des classiques puces 4G, Bluetooth 4.1, ou encore WiFi ac, on trouve des capteurs photo de 20 et 4 MP. Celui au dos (BSI, f/2.2, 27.8mm) est d'ailleurs capable de filmer en 4K. Enfin, une batterie de 2 840 mAh alimente le tout tandis que le HTC One ME est compatible dual SIM.



Pas encore de prix ou de date pour le HTC One ME

HTC n'a pas encore communiqué de prix ou de date de commercialisation pour son HTC One ME que l'on aimerait bien malgré tout voir débarquer chez nous.

SURCHAUFFE : APPLE RAPPELLE LES HAUTS-PARLEURS BEATS PILL XL



Suite à un rare cas de surchauffe, Apple rappelle et rembourse l'intégralité des hauts-parleurs sans-fil Beats Pill XL.

Mercredi, Apple a lancé un rappel volontaire du Beats Pill XL, un haut-parleur sans-fil conçu par Beats by Dre. « La sécurité des clients étant sa priorité absolue, Apple demande aux clients de ne plus utiliser son haut-parleur Beats Pill XL » annonce le communiqué. En cause, un « rare cas » de surchauffe qui peut poser des problèmes de sécurité.

Rappel et remboursement

Outre inviter les utilisateurs du fameux haut-parleur à se rendre sur une page dédiée afin d'obtenir des informations concernant les modalités du retour (remplir un formulaire qui permet de recevoir un colis affranchi) et identifier au besoin le produit (qui existe en noir, blanc, titane, rose et ciel métallique), Apple rembourse également sa clientèle. Il est question d'un paiement électronique de 300 euros, c'est-à-dire le prix actuel du produit dans le commerce où il ne devrait pas rester longtemps.

Un produit Beats et non Apple en cause

Apple précise que ce rappel ne concerne pas d'autres produits Beats ou Apple. Rappelons que Beats appartient à Apple depuis l'an dernier et que le Beats Pill XL a été lancé fin 2013. Si la firme à la pomme précise bien ce point afin de ne pas entacher sa réputation de constructeur pointilleux, en revanche elle n'annonce pas le nombre d'enceintes écoulées. D'après la Consumer Product Safety Commission américaine environ 220 000 ont été vendues aux USA et 11 000 au Canada.

Le dernier cas de surchauffe sérieux relayé concernait le Vaio Fit 11A tandis que ce genre de problème concerne le plus souvent des ordinateurs portables. Si les enceintes sans-fil s'y mettent…

NVIDIA dans les smartphones : c'est bel et bien fini

NOUS APPRENIONS il y a un mois la mise en vente de la filiale Icera de NVIDIA. Sans modems, l'avenir de NVIDIA sur le marché de la téléphonie mobile nous paraissait compliqué. Jen-Hsun Huang, dirigeant de NVIDIA, profite du Computex pour clarifier les choses.

Après avoir annoncé la mise en vente d'Icera, sa filiale rachetée somme toute récemment et spécialisée dans la conception de modems, nous avions du mal à voir comment NVIDIA pourrait poursuivre son activité dans le domaine des smartphones. La marque met aujourd'hui les choses au point. Jen-Hsun Huang a ainsi déclaré à la presse lors du Computex : « Nous avons décidé de ne plus faire de téléphones ».

Si cela ne sonne pas le glas de Tegra en tant que tel, cela met clairement un terme à la présence de NVIDIA sur le marché des smartphones. Il faut dire que la marque au caméléon avait peinée à convaincre. Tegra n'a jamais vraiment percé dans les superphones, cette catégorie longtemps vantée par Jen-Hsun Huang, et le Tegra 4i est resté quasiment invisible dans les smartphones. L'un des rares fabricants à avoir utilisé ce SoC dans ses produits n'est autre que le sino-français Wiko avec les Wax et Highway 4G.



Du coup, l'avenir des SoC Tegra, qui se sont tout de même trouvés une place notamment dans la Nexus 9 de Google, semble tout de même passer par les développements internes de NVIDIA et notamment les produits pour joueurs de la gamme Shield. Ainsi la Shield Tablet comme la future Shield Android TV utilisent les puces Tegra de la marque. Quant à la téléphonie pure et dure, la marque devrait proposer en licence ses technologies GPU à qui le veut pour intégration dans d'éventuels SoC tierces.

NVIDIA se redéfinit donc comme une compagnie dont le jeu vidéo est le cœur de métier avec des vues sur le Cloud mais aussi dans le domaine automobile. Naturellement, NVIDIA conserve un pied dans le monde de l'entreprise, avec ses solutions Quadro, mais aussi dans le Compute avec ses cartes Tesla notamment.

Un logiciel capable de détecter la douleur sur le visage des malades

UTILISER un logiciel pour mesurer la douleur sur le visage d'une personne souffrante pourrait être bientôt possible, grâce à un algorithme développé par un groupe de chercheurs américains.

L'algorithme est donc capable d'enregistrer et d'apprendre à partir des expressions faciales d'un patient, pour interpréter au cas par cas les différents seuils de douleur. L'étude a été menée via 50 vidéos de jeunes patients pédiatriques, âgés de 5 à 18 ans, alors qu'ils étaient dans l'attente d'une opération de l'appendicite. En comparant les résultats du logiciel aux observations menées habituellement par le personnel médical et les parents, les chercheurs ont obtenu des conclusions similaires, démontrant l'efficacité de leur système.



Les scientifiques estiment qu'un tel système pourrait permettre de surveiller en temps réel la douleur chez les patients, en complément des autres mesures effectuées dans les hôpitaux. Le robot médical Baymax du film Les Nouveaux Héros n'est pas loin de devenir réalité !

Questions ? Réponses !

COMMENT SE PROTÉGER DES MOUSTIQUES ?

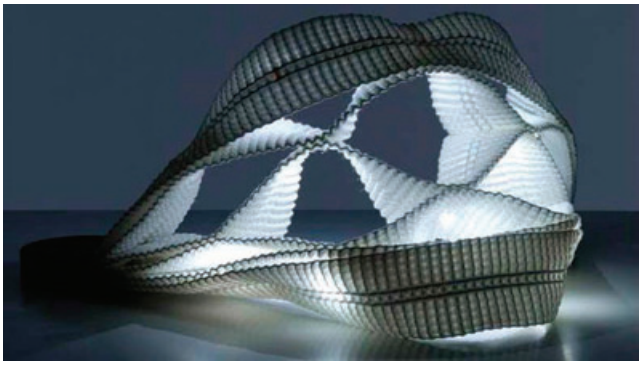


Les moustiques prolifèrent c'est bien connu, dans les eaux stagnantes. A la maison une bonne protection contre les moustiques est donc de commencer par éliminer tous les réservoirs extérieurs susceptibles de constituer un site de reproduction. C'est le cas des réservoirs pour la récupération des eaux de pluie et de tous les récipients artificiels : soucoupes, cache-pots, jouets….
Souvenez-vous que les moustiques sont les plus actifs à la tombée du jour. Pour profiter des longues soirées estivales, portez des vêtements longs et de couleurs claires. Et n'oubliez pas de couvrir les parties sensibles, comme que les bras et les chevilles. Vous pouvez également recourir aux répulsifs, en les appliquant directement sur la peau (en insistant sur le visage et la nuque) mais également sur les vêtements. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande principalement ceux qui renferment du DEET (N-diéthyl-3-méthylbenzamide), de l'IR3535 (esther éthylique de l'acide 3-[N-acétyl-N-butyl]-aminopropionique) ou de l'icaridine (1-piperidinecarboxylic acid, 2-(2-hydroxyethyl)- 1-méthylpropylester). Recherchez donc ces produits dans la liste des composants avant de faire votre choix.
Toujours selon l'OMS, les spirales anti-moustiques et autres vaporisateurs (à la citronnelle par exemple) « peuvent aussi réduire les piqûres à l'intérieur des bâtiments ». Et pour dormir tranquille enfin, l'idéal reste d'entourer votre lit (ou celui de votre enfant) d'une moustiquaire imprégnée d'insecticides. Par-dessus le marché, ce « baldaquin » improvisé créera une ambiance romantique en diable !

Des tissus intelligents pour rester en bonne santé

Et si demain nos vêtements mesuraient notre tension ou nous avertissaient lorsqu'une personne âgée tombe ? Certaines entreprises de la région Rhône-Alpes spécialisées dans les textiles techniques multiplient les applications médicales du futur.

L'ancienne capitale mondiale de la soie s'appuie sur son savoir-faire. « On a commencé par tisser du fil de soie, qui est un fil continu, ce qui le rend mécaniquement plus résistant. Les entreprises ont ensuite repris cette technique pour travailler le fil de nylon, puis le fil de verre et de carbone », explique Jean-Charles Potelle, président d'Unitex, l'interprofession régionale du textile, à l'occasion du Textival, une convention d'affaires du secteur qui s'est tenue mardi à Lyon.
« C'est méconnu du grand public mais les industries textiles fournissent plus de dix marchés d'application : l'aéronautique avec les matériaux composites plus légers que le métal, le bâtiment, la téléphonie ou le secteur de la santé », énumère Corinne Farace, déléguée générale de Techtera (Technical Textiles Rhône-Alpes), labellisé pôle de compétitivité par l'État depuis dix ans.
Avec le vieillissement de la population et l'évolution des technologies, les applications médicales explosent. Depuis plusieurs années, les chirurgiens ont l'habitude d'utiliser des implants en tissus pour éviter les récidives de hernie ou lutter contre l'incontinence urinaire. Dans ce dernier cas, une bandelette est placée sous la vessie pour soutenir les organes qui tombent et provoquent l'incontinence urinaire. La mise au point de ces implants, qui se vendent plusieurs centaines d'euros pièce, nécessite une grande technicité. Pour les hernies, « la difficulté est d'avoir un tissu poreux mais avec une performance suffisante pour renforcer la paroi abdominale », illustre Damien Simons, responsable recherche et développement textile pour Medtronic.
Ce fabricant américain d'appareillages médicaux a choisi la région pour produire ces implants et mener ses recherches. « La hernie est la deuxième opération la plus courante après l'appendicite. Et, avec les pays émergents qui augmentent leurs dépenses de santé, le site de Trévoux (Ain)



a multiplié sa production par six en dix ans », ajoute-t-il. « Il y a maintenant une réflexion sur les implants résorbables. Par exemple, on sait que dans les deux ans qui suivent une césarienne, il y a un risque de hernie. L'idée serait de trouver un produit permettant d'en éviter l'apparition, résorbable dans un temps maîtrisé », glisse Damien Simons.

Textile lumineux et semelles connectées

Les innovations dans le secteur juteux des textiles du futur peuvent aller beaucoup plus loin. MDB Texinov, basée en Isère, planche par exemple sur un textile intelligent lumineux mis au point avec le CHU de Lille, qui permettrait de rendre plus homogène la photothérapie dynamique pour soigner les cancers de la peau, détaille Nadège Boucard, responsable R&D. Historiquement, cette petite PME de 60 personnes fabriquait de la tulle pour les mariages. Aujourd'hui, elle en est loin avec ses tissus innovants pour la santé, l'agriculture (filets de protection), le bâtiment ou l'aéronautique.
Les vêtements regorgent eux aussi d'innovations. Facil'en fil, propriété de Boldoduc, vend par exemple aux maisons de retraite des vêtements qui s'enfilent sans effort pour les personnes âgées. Et demain, ces robes et pantalons seront peut-être dotés d'un détecteur de verticalité. La filière travaille sur un vêtement intelligent qui alerterait un smartphone lorsqu'une personne tombe, selon Jean-Charles Potelle, PDG de Boldoduc, basé dans le Rhône. « On peut aussi imaginer un textile qui mesure la pression artérielle ou la tension avec un fil continu dans le vêtement qui soit conducteur d'une information ». Thuasne, PME stéphanoise, vient à ce sujet de signer un partenariat avec la start-up FeetMe. L'accord porte sur une semelle connectée qui envoie en temps réel des informations aux patients diabétiques ayant perdu la sensibilité au niveau du pied, pour éviter l'apparition de plaies et d'ulcères.
Après le numérique, l'impression 3D sera sans doute la prochaine étape. Pour l'heure les PME de la région peuvent déjà compter sur la plateforme Mistral qui accueille à Ecully, près de Lyon, l'unique tresseuse 2,5D de France. Elle permet par exemple de fabriquer des fibres à l'échelle nanométrique pour apporter des fonctionnalités nouvelles comme la perspiration, qui lais-

Brûlures d'estomac : les médicaments IPP seraient risqués pour le cœur

L'UTILISATION des inhibiteurs de pompe à protons (IPP) de façon chronique augmenterait le risque d'infarctus du myocarde. Ces médicaments commercialisés sans ordonnance servent à traiter le reflux gastro-œsophagien et les brûlures d'estomac.
Les inhibiteurs de pompe à protons (IPP) sont des médicaments servant au traitement du reflux gastro-œsophagien qui agissent sur l'acidité gastrique. Or il a été observé chez des personnes ayant des antécédents de syndrome coronarien aigu que les IPP semblaient réduire l'efficacité d'un traitement antiplaquettaire : le clopidogrel. Les IPP pourraient interférer avec la capacité du clopidogrel à prévenir la formation de caillots chez des personnes à risque de thrombose et d'infarctus.
C'est pourquoi des chercheurs de la Stanford University, en Californie, ont voulu savoir si les risques liés aux IPP s'étendaient à la population générale. Dans un article paru dans PLOS One, ils expliquent qu'ils ont passé en revue plus de 16 millions de documents cliniques portant sur 2,9 millions de personnes, en utilisant une nouvelle approche d'extraction de données cliniques de pharmacovigilance.
Les scientifiques ont ainsi constaté que les patients souffrant de reflux gastro-œsophagien qui avaient été exposés aux IPP avaient une augmentation de 16 % de leur risque d'infarctus du myocarde. Le risque de mortalité cardiovasculaire était même multiplié par deux. De plus, les patients qui prenaient un autre type de traitement antireflux (les anti-H2) n'avaient pas de risque cardiaque accru. Les IPP étaient donc associés à un risque élevé d'infarctus du myocarde, mais pas les anti-H2.



Les IPP auraient un impact sur la fonction vasculaire et le risque d'infarctus

Les associations trouvées étaient indépendantes de l'utilisation du clopidogrel, ce qui suggère que les IPP agiraient par un mécanisme qui n'implique pas directement l'agrégation plaquettaire. Dans leur article, les chercheurs proposent que les IPP agissent sur la production d'oxyde nitrique (NO), qui joue un rôle important dans la santé vasculaire. En effet, des données moléculaires, cellulaires et physiologiques montrent que les IPP inhibent l'activité de l'enzyme DDAH (diméthylargininase), une enzyme nécessaire à la santé cardiovasculaire. La DDAH métabolise un inhibiteur de l'enzyme NOS (oxyde nitrique synthase). Si les IPP altèrent la production d'oxyde nitrique, cela expliquerait l'augmentation du risque d'infarctus du myocarde, y compris chez les patients qui ne prennent pas de clopidogrel. Malgré tout, comme l'explique Nicholas Leeper, principal auteur de l'étude, les IPP sont « très efficaces » et, dans une interview à Medscape Medical News, il affirme : « Nous ne recommandons pas que les gens arrêtent le médicament pour le moment ».

Liste rouge des espèces menacées : Quelques succès assombris par le déclin de nombreuses espèces

Des mesures de conservation réussies ont permis d'accroître les populations du Lynx ibérique et de l'Otarie de l'île Guadalupe, tandis que le Chat doré africain, le Lion de mer de Nouvelle-Zélande et le Lion sont confrontés à des dangers de plus en plus forts qui menacent leur survie, d'après la dernière mise à jour de la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN™. D'autre part, 99% des orchidées cypripèdes d'Asie tropicale, qui font partie des plantes ornementales les plus prisées de la planète, sont actuellement menacées d'extinction.

La Liste rouge de l'UICN comprend maintenant 77 340 espèces évaluées, dont 22 784 sont menacées d'extinction. La perte et la dégradation des habitats représentent les menaces les plus importantes pour 85% de l'ensemble des espèces décrites par la Liste rouge ; le commerce illicite et les espèces envahissantes sont également des causes majeures du déclin des populations.

Le Lynx ibérique en sursit

Après six décennies de déclin, la population du Lynx ibérique (Lynx pardinus) est passée de 52 individus mâtures en 2002 à 156 en 2012. L'espèce, classée "En danger critique d'extinction", passe désormais en catégorie "En danger" sur la Liste rouge de l'UICN. Ce résultat a été atteint grâce à des actions intensives de conservation, allant de la restauration de population de lapins – la principale espèce proie du Lynx ibérique -, à la surveillance continue du piégeage illégal, en passant par l'élevage en captivité, ainsi que par des programmes de réintroduction et des mécanismes de compensation pour des propriétaires fonciers qui ont fait en sorte que les écosystèmes présents sur leurs propriétés soient compatibles avec les besoins du Lynx ibérique. L'espèce est présente dans deux régions du sud-ouest de l'Espagne ainsi qu'au sud-est du Portugal, où se trouve une petite population réintroduite.
"C'est une excellente nouvelle pour le Lynx ibérique, et elle prouve également l'efficacité des mesures de conservation", indique Urs Breitenmoser, Co-président du Groupe de spécialistes des félidés de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. "Cependant, beaucoup reste encore à faire, et nous devons poursuivre nos efforts de conservation pour assurer la croissance de la population de cette espèce et l'expansion de son aire de répartition à l'avenir".

L'Otarie de l'île Guadalupe sauvée

L'état de conservation de l'Otarie de l'île Guadalupe (Arctocephalus townsendi), une espèce que l'on a cru éteinte à deux reprises, à la fin du 19e siècle et dans les années 1920, s'est amélioré.
Elle passe de la catégorie "Quasi menacée" à celle de "Préoccupation mineure" grâce à la mise en oeuvre de mesures de protection de son habitat et à l'application de textes législatifs tels que la Loi de protection des mammifères marins des Etats-Unis. La population de l'espèce est passée de 200 à 500 individus dans les années 1950 à près de 20 000 en 2010. Avant l'exploitation de l'espèce pour son épaisse fourrure, l'Otarie de l'île Guadalupe était probablement l'espèce de phoque la plus abondante des îles du sud de la Californie, avec une population qui atteignait 200 000 individus.

Quelques espèces de plus en plus menacées

D'après cette mise à jour de la Liste rouge, plusieurs espèces de mammifères sont exposées à des menaces croissantes du fait de la chasse et de la perte de leurs habitats. Le très discret Chat doré africain (Caracal aurata) est passé de la catégorie "Quasi menacé" à "Vulnérable" en raison du déclin de ses effectifs.
Le Lion de mer de Nouvelle-Zélande (Phocarctos hookeri), l'un des lions de mer les plus rares de la planète, précédemment "Vulnérable", est reclassé "En danger", surtout en raison de maladies, de la modification des habitats due à la pêche et de morts accidentelles suite à des prises accessoires. L'espèce ne s'est jamais remise du grave déclin de ses effectifs dû à la chasse commerciale au début du 19e siècle.



Malgré la réussite des mesures de conservation prises en Afrique du Sud, le Lion (Panthera leo) est toujours classé dans la catégorie "Vulnérable" sur le plan mondial à cause de son déclin dans d'autres régions. La sous-population d'Afrique de l'Ouest est classée "En danger critique" d'extinction en raison de la dégradation de son habitat, du déclin de ses proies dû à la chasse non durable et des conflits avec les humains. Un déclin rapide est également constaté en Afrique de l'Est, où l'espèce était pourtant historiquement abondante, principalement en raison des conflits avec les humains et du déclin de ses proies. Le commerce des os et d'autres parties du corps, utilisés en médecine traditionnelle, tant dans la région elle-même qu'en Asie, apparaît comme une nouvelle menace pour l'espèce.
L'évaluation des 84 espèces d'orchidées cypripèdes d'Asie tropicale, qui comptent parmi les plus belles plantes ornementales de la planète, montre que 99% de ces espèces sont menacées d'extinction, essentiellement à cause d'une cueillette excessive à des fins horticoles et de la perte de leurs habitats. Tout commerce international de ces espèces est interdit en vertu de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), mais il persiste en raison de l'insuffisance des dispositifs d'application sur le plan national. Malgré le fait que ces espèces soient pour la plupart représentées dans les collections cultivées, leur perte à l'état sauvage porterait atteinte de façon importante à leur diversité génétique et à leur pérennité. Ainsi, Paphiopedilum purpuratum, une espèce rare présente au Vietnam, en Chine et à Hong Kong, est classée "En danger critique d'extinction". Elle est menacée par la fragmentation et la dégradation de son habitat, et par une cueillette excessive à l'état sauvage pour le commerce horticole régional et international.
Cette mise à jour incorpore 44 espèces de plantes médicinales Indiennes, qui sont toutes menacées d'extinction en raison de la perte de leurs habitats et d'un prélèvement excessif. Aconitum chasmanthum, une plante extrêmement toxique, endémique de la région himalayenne de l'Inde et du Pakistan, est classée "En danger critique d'extinction" en raison du prélèvement excessif de ses racines et ses tubercules, ainsi que de la perte de son habitat suite à des avalanches et à la construction de routes à haute altitude. Les racines et les tubercules, qui contiennent des alcaloïdes, sont utilisés en médecine ayurvédique et homéopathique et sont cueillis en grandes quantités.
Deux espèces de crabes, Karstama balicum et Karstama emdi, sont classés "En danger critique d'extinction" parce que leur seul habitat connu – la grotte Giri Putri à Bali – est menacé par le tourisme croissant et les cérémonies religieuses qui s'y déroulent. Des études sur ces espèces sont menées actuellement afin de définir des stratégies de conservation appropriées.
Dix-neuf des 143 espèces de gobies évaluées dans la région des Caraïbes sont menacées d'extinction, essentiellement en raison d'un déclin de 59% des habitats de récifs coralliens entre 1979 et 2011 et à cause Poisson-lion envahissant (Pterois volitans). Les gobies sont l'une des plus grandes familles de poissons marins, avec plus de 2000 espèces, dont quelques-unes comptent parmi les plus petits vertébrés de la planète, comme le Gobie pygmée (Pandaka pygmaea), classé "En danger critique d'extinction", qui ne mesure que 1 à 1,5 cm. Un autre gobie, Coryphopterus lipernes, qui n'atteint que 3 cm, est classé dans la catégorie "Vulnérable". Coryphopterus hyalinus, précédemment classé en "Préoccupation mineure", est maintenant passé dans la catégorie "Vulnérable" en raison de la menace croissante que représente le Poisson-lion envahissant.
Si aucune nouvelle espèce n'a été incorporée dans la catégorie "Eteint", 14 espèces ont été classées "En danger critique d'extinction (peut-être éteint)", dont le sempervirent Magnolia emarginata, un arbre endémique d'Haïti, qui a subi une réduction estimée à 97% de son habitat forestier depuis un siècle. Dix espèces d'orchidées endémiques de Madagascar, dont l'Angraecum mahavavense à fleurs blanches, sont également entrées dans la Liste rouge de l'UICN dans la catégorie "En danger critique d'extinction (peut-être éteint)", principalement en raison de la perte de leurs habitats forestiers et de la cueillette illicite.
"Il est encourageant de constater l'amélioration du statut de plusieurs espèces grâce à des actions de conservation", déclare Jane Smart, Directrice du Programme mondial des espèces de l'UICN. "Cependant, cette mise à jour met aussi en lumière un déclin dévastateur dans les populations de certaines espèces.
La Liste rouge de l'UICN est la voix de la biodiversité qui nous indique où nous devons focaliser notre attention urgemment, et elle nous dit clairement qu'il faut agir aujourd'hui afin de mettre en place des politiques de conservation et des programmes de terrain plus forts afin de protéger les espèces et d'arrêter leur déclin."

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger.
160 m² bâtis/422 m²
Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

Terrain

Vends un terrain agricole, bien plat, 2 811 m², au lieu-dit Tarha Das Ouvarnou Taguersift, Freha - T.O - avec établissement d'un certificat de possession 2 100 DA m².

Tél. (0550) 65.04.02

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Conformément à la loi 06/12 du 12/01/2012, relative aux associations, il à été procédé au renouvellement du bureau de la l'association SOCIO-CULTURELLE, TIWIZI du village TAGUEMOUNT commune de BOUKHELIFA, W.Bejaia, crée le 02 Mai 2000, sous le numéro 96/0071.suivant l'assemblée générale du 12/06/2015, dont les membres élus sont :

Président: TEBRI ABDELMADJID
S/G: ZEROUKLANE KARIM
TRESORIER: ARKOUB AMMAR

Felicitation

Chafik est enchanté.
Son jeune fils

Oussama KEBIR

convole en justes noces aujourd'hui lundi 3 août 2015. A l'occasion de cet heureux événement, il lui souhaite d'autres moments agréables dans ca vie conjugale autour d'une nombreuse famille



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Cuir chevelu sec, gras ou qui gratte



Cuir chevelu gras

Suite à un dérèglement hormonal, les glandes sébacées qui se situent au niveau du cuir chevelu produisent un surplus de sébum.

Il est important d'aérer votre cuir chevelu notamment en le massant. D'autres remèdes naturels peuvent traiter ce problème :

•Le jus d'un citron frais versé sur le cuir chevelu à laisser reposer pendant 20 minutes puis à rincer ;

•Le massage du cuir chevelu avec du lait de coco ou de l'huile d'eucalyptus.

Certains ingrédients dans les shampoings sont à préférer comme le goudron de houille, le sulfure de sélénium, l'acide salicylique ou ceux à base d'actif d'agrumes ou d'ortie qui limitent la séborrhée et ralentissent le processus de régénération des cellules. Les masques absorbants à l'argile et les produits gommants au menthol sont également efficaces.

Enfin, il est préférable de rincer vos cheveux à l'eau chaude puis froide afin de refermer les pores et éviter la production de sébum.

Cuir chevelu sec

Un cuir chevelu sec est dû à une insuffisance de sébum sécrété par les glandes sébacées. Votre cuir chevelu a besoin d'être hydraté. Vous pouvez masser votre cuir chevelu avec du sel, ce qui permettra d'enlever les cellules mortes et déboucher les pores obstrués. Un masque à l'huile d'olive hydratera votre cuir chevelu :

•Faites chauffer un peu d'huile d'olive avec de l'eau ;

•Une fois chaude, frottez le mélange sur votre cuir chevelu ;

•Laissez reposer 1 à 2 heures ;

•Rincez et lavez avec un shampoing doux.

Il est également possible d'utiliser des masques pour cheveux secs, à base de sérum et riche en phospholipide comme le karité, l'avocat ou l'huile de coprah.

Cuir chevelu qui gratte

Causes

Elles peuvent ainsi être provoquées par des parasites comme les poux, une irritation due à un mauvais shampoing, la présence de pellicules ou encore une maladie de la peau, la plus courante étant le psoriasis entrainant des lésions cutanées accompagnées de démangeaisons. Le traitement des démangeaisons du cuir chevelu se fait après détermination de leur cause.

La cause la plus fréquente chez l'enfant est la pédiculose du cuir chevelu, terme désignant une infestation par le pou de tête ; la découverte de lentes doit amener à traiter par 2 applications de lotions à 8 jours d'intervalle.

Contre la plaque dentaire : LES REMÈDES NATURELS COMPLÉMENTAIRES



Elle visent, en complément, à prévenir la formation de la plaque dentaire et qui permettent ainsi de protéger davantage ses dents :

•Le bicarbonate de soude

Deux fois par semaine, on peut remplacer le dentifrice par du bicarbonate.

Déposez un peu de poudre de bicarbonate sur votre brosse à dents préalablement mouillée et procédez au brossage habituel.

Le bicarbonate peut aussi s'employer en bain de bouche, mais pas plus d'une fois par semaine (le bicarbonate de soude est abrasif).

Double avantage du bicarbonate de soude : il contribue à blanchir les dents.

•Les brossettes interdentaires

L'usage des brossettes est recommandé quotidiennement.

Cet ustensile permet de nettoyer et d'empêcher la formation de plaque dentaire dans les interstices interdentaires, là où la brosse à dents classique n'a pas accès.

•Le fil dentaire

Le fil dentaire permet d'accéder à des espaces encore plus étroits.

Il peut donc avantageusement compléter ou remplacer le passage des brossettes interdentaires à condition de bien savoir l'utiliser.

•Le gratte-langue

Enfin, le passage d'un gratte-langue (petit outil disponible en pharmacie) ou simplement le brossage de la langue avec sa brosse à dents permet de débarrasser la langue de cette pâte blanchâtre, composée, comme la plaque dentaire, de bactéries, de débris alimentaires, toxines et autres composants salivaires.

Éliminer quotidiennement ce dépôt lingual contribue à prévenir la formation de la plaque dentaire.

LES ANTI TRANSPIRANTS OU DÉTRANSPIRANTS

Les anti transpirants limitent la sécrétion de sueur par les glandes sudoripares. Ces produits, recommandés le plus souvent par les médecins , notamment par les dermatologues, constituent le traitement de première intension permettant de limiter et réguler les problèmes de transpiration intense.

Ils permettent d'agir sur les causes de la transpiration et d'en réguler son débit. La plupart des anti transpirants contiennent des sels d'aluminium qui agissent directement sur le diamètre du canal sudoripare. Les antitranspirants sont proposés en lotions, en stick ou billes, ou en crèmes.



Deux à trois applications par semaine suffisent :

•Utiliser les antitranspirants tous les 2-3 jours seulement.

•Appliquer le produit le soir, sur peau sèche et propre, afin de permettre au produit de pénétrer la nuit dans les glandes sudoripares et d'éviter des manifestations d'irritations.

•Ne pas appliquer ces produits après une épilation ou un rasage dans les 2 jours précédants.

IMPERFECTIONS DU VISAGE



couperose, acné , cicatrices de boutons... autant d'imperfections qui touchent le visage et dont on ne sait pas toujours se débarrasser.

Une bonne hygiène de la peau, l'usage de cosmétiques et, éventuellement, une consultation chez un spécialiste peuvent corriger ces traumatismes.

Pratiquer une toilette douce

Si votre peau est déjà fragilisée, prodiguez-lui une toilette douce : la peau de votre visage est agressée plusieurs fois par jour, n'en rajoutez pas en utilisant des cosmétiques « décapants » ! Pour les peaux les plus sensibles, évitez la toilette au savon de Marseille et privilégiez les savons... sans savon.

Consulter un dermatologue

Si votre couperose, acné ou vos cicatrices ne disparaissent pas, la consultation d'un dermatologue peut s'avérer utile. Celui-ci pourra vous proposer un nettoyage de la peau en profondeur pour éliminer les boutons ou vous prescrire des crèmes agissant sur la couperose. Si vos cicatrices ne disparaissent pas, celui-ci peut aussi les enlever et pratiquer une dermabrasion ou un peeling.

Maquillage efficace

Des maquillages correcteurs de teint permettent de masquer efficacement les imperfections de la peau.

De nombreux tons existent : choisissez celui qui se rapproche le plus de votre couleur de peau.

Pommes de terre sautees aux graines de moutarde



Les étapes

_ 1kg de petite pommes de terre nouvelles
_ 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
– 1 cuillère à soupe de graines de moutarde noire (ou 3 cuillères à soupe de moutarde à l'ancienne)
– 2 cuillères à café de fleur de sel aux épices grillées de mon partenaire Terre Exotique
– 1 cuillère à café de poivre noir
– 1 cuillère à soupe de persil ciselé
– 1/2 c-a-soupe de beurre

Instruction

1. Laver les pommes et bien les brosser si vous gardez la peau (pour ma part après cuisson j'ai oté la peau).

2. Cuire les pommes de terre à l'eau salée (vérifier la cuisson à l'aide d'une lame de couteau). Égoutter, laisser tiédir avant d'ôter la peau.

3. Faire chauffer l'huile d'olive dans une poêle. Ajouter le beurre et laisser fondre.

4. Ajouter les pommes de terre et les laisser dorer en remuant de temps en temps.

5. Ajouter la moutarde, la fleur de sel aux épices grillées et poivre noir. Cuire encore quelques minutes.

6. Parsemer de persil ciselé. Mélanger une dernière fois avant de servir chaud.

Harissa aux amandes



Ingredients :

_ 2 mesures d'amandes finement moulues
_ 1 mesure de sucre cristallisé
_ 1/2 mesure de beurre fondu
_ 1 verre à thé d'eau de rose
_ Colorants alimentaires rouge et vert

Décoration :

_ Pâte d'amandes
_ Perles alimentaires argentées
_ Sucre glace

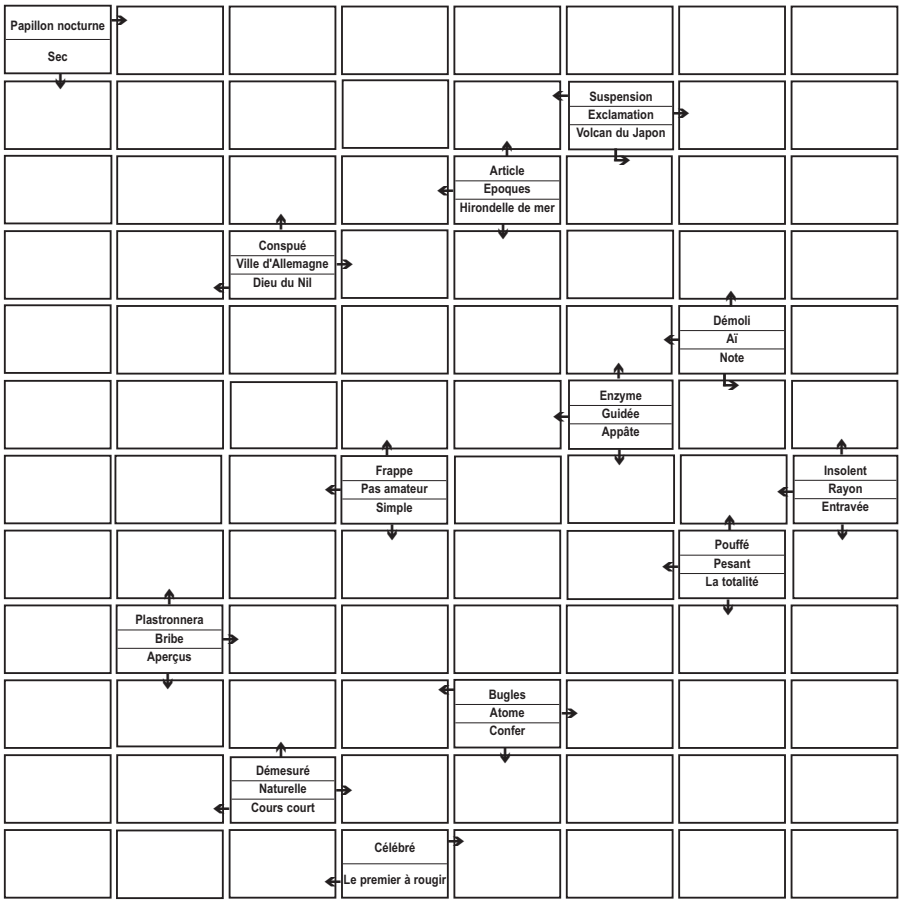
Preparation :

Dans une casserole, sur feu doux, faire bouillir le sucre cristallisé, l'eau de rose et le beurre. Ajouter les amandes, remuer avec une cuillère en bois jusqu'à ce que la pâte se détache des parois de la casserole. Retirer du feu.

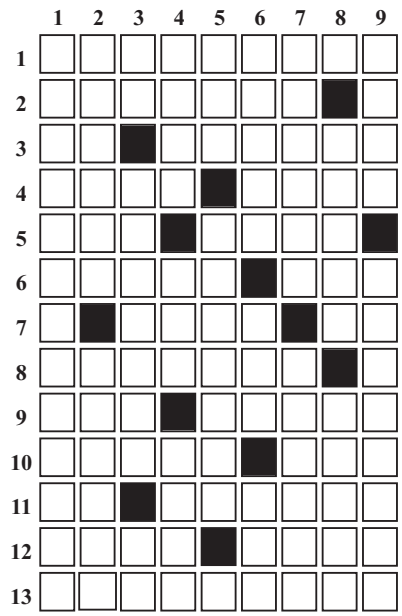
Partager la pâte obtenue en deux boules, colorer l'une en vert et l'autre en rose.

Sur un plan de travail saupoudré de sucre glace, abaisser ces deux boules et découper des carrés de 3 cm de côté. Sur le coin, disposer 3 petites fleurs et 2 feuilles en pâte d'amandes, poser des perles alimentaires et saupoudrer de sucre glace sur l'autre côté.

Mots fléchés n° 1510



Mots croisés 9/13 n° 1510



HORIZONTALEMENT

1. Garant - 2. Passées par une filière - 3. Pronom personnel - Plante médicinale - 4. Coin douillet - Excessivement - 5. Appelle sous les bois - Souverain bulgare - 6. Causé du dégoût - Chandelle - 7. Flanc - Avant le ksi - 8. Laïus - 9. Il est difficile - Mammifère d'Inde et de Chine - 10. Comme décalqué - Sommet - 11. Il mouille son lit - Tenté - 12. Cycles longs - Habitants - 13. Opinion.

VERTICALEMENT

1. Gens peu ponctuels - 2. Décapitée - Moyen de protection - 3. Rapport de cercle - Retourné - Devant l'année - 4. Arbre de parcs - Endroit de rêve - Carapace - 5. Surgie - Fleurs - 6. Saillies - Elle forme les cadres - Oncle des États-Unis - 7. D'un corps céleste - Attaque - 8. Echassier migrateur - Dignitaire dans un établissement - 9. Petites chevilles - Capitale européenne.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1509

Horizontalement

EMPORTES
MARS - AMI
BLETS - ST
R - TIEN - U
AC - OVALE
SOULE - IE
ADRESSA -
SENS - AIR
- SE - ALTO
C - SEUL - D
AG - TREVE
RASCASSE

Verticalement

EMBRASAS - CAR
MAL - CODES - GA
PRET - URNES - S
OSTIOLES - ETC
R - SEVES - AURA
TA - NA - SALLES
EMS - LIAIT - VS
SITUEE - RODEE

SOLUTION N° 1509

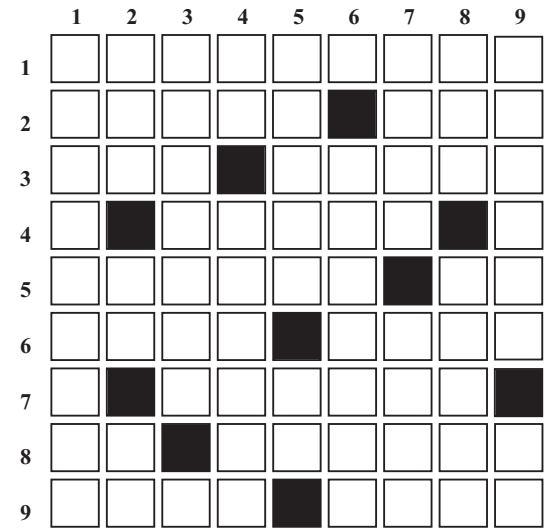
HORIZONTALEMENT

PARCELLES
ECU - MOISI
RESCOUSSE -
S - HOTE - ON
OH - TIRER -
NOCIF - MES
NULS - BISE
A - AERER - N
LAS - ECART
ISSUE - TOI
SIERRA - TE
ELUE - VOIR
RER - XERES

VERTICALEMENT

PERSONNALISER
ACE- HOU -
ASILE
RUSH - CLAS-
SEUR
C - COTISE -
URE -
EMOTIF - REER -
X
LOUER - BEC -
AVE
LIS - EMIRAT -
OR
ESSORES - ROTIE
SIEN - SENTIERS

Mots croisés 9/9 n° 1510



HORIZONTALEMENT

1. Action de remettre droit - 2. Femelle de plantigrade - Lance les fers - 3. Pas des masses - Pulpe des fruits - 4. Résonnances - 5. Coffres en bois - Paresseux - 6. Mille-pattes - Plante grimpante - 7. Anachorète - 8. Parfois pronom - Figuier d'Inde - 9. Substances de végétaux - Dieu souffleur.

VERTICALEMENT

1. Précurseurs de l'adrénaline - 2. Pigeonnée - Article contracté - Sans effets - 3. Ustensile de maçon - 4. Pièce de charpente - Employés de notaire - 5. Rude au toucher - Possessif - 6. Maison d'assistance - 7. Feras l'affaire - Ingénieur allemand - 8. Entendu - Ancêtre - 9. Hommes de main - Réfléchi.

SOLUTION N° 1509

HORIZONTALEMENT

ATTENTION
TROT - ROUE
TARIFES - V
RISEES - ME
IT - RUSEES
SEP - TEST -
TENIR - TRI
E - ELEVEES
SOUE - ERSE

VERTICALEMENT

ATTRISTES
TRAITEE - O
TORS - PNEU
ETIER - ILE
N - FEUTRE -
TRESSE - VE
IOS - ESTER
OU - METRES
NEVES - ISE

SODUKU 139

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

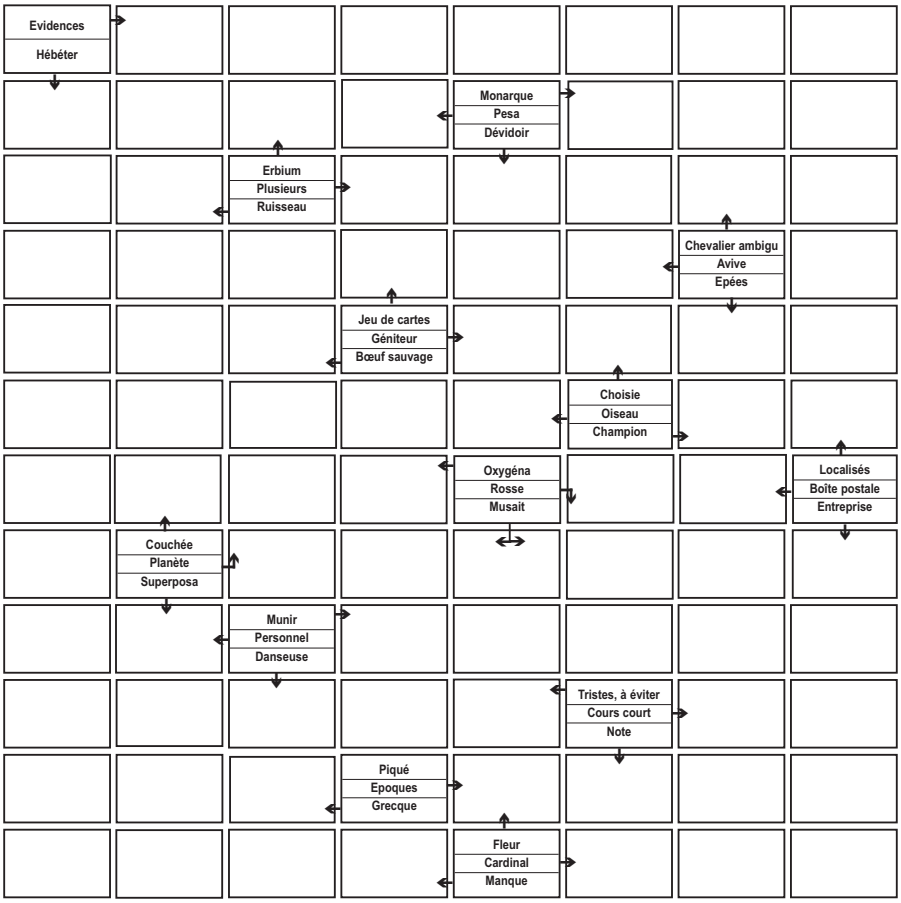
1			8		3		6	2
	3	6						
			9	4				7
2	7			3			8	
	4		6			9		
	7				2		5	4
6					5	3		8
				1				
9		3	7			4	1	



SOLUTIONS

5	4	1	6	9	7	2	8	3
9	8	2	3	4	5	6	1	7
3	6	7	1	2	8	5	4	9
2	3	5	7	1	6	8	9	4
6	1	9	8	3	4	7	2	5
4	7	8	9	5	2	3	6	1
7	2	3	4	8	9	1	5	6
1	5	4	2	6	3	9	7	8
8	9	6	5	7	1	4	3	2

Mots fléchés n° 1424



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1423

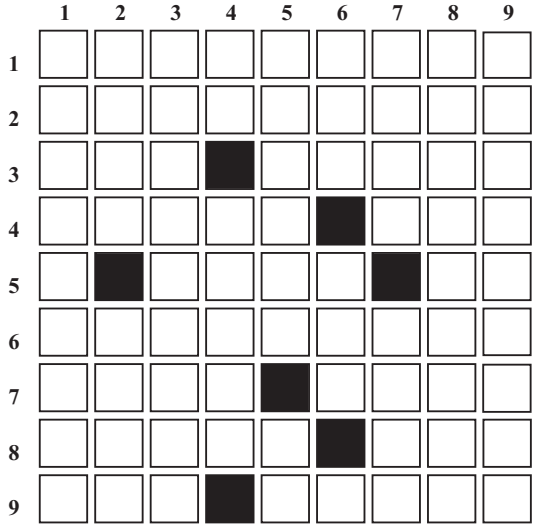
Horizontalement

- BRASSER
DAINE - VA
ELANCE - I
MI - ESSOR
OSEE - SUE
REG - TES -
ARASE - TA
LARVES - V
I - DE - OBI
SU - LEURS
ETATS - IE
REMETTES

Verticalement

- DEMORALISER
BALISERA - UTE
RIA - EGARD - AM
ANNEE - SVELTE
SECS - TEE - EST
S - ESSE - SOU - T
EV - OUST - BRIE
RAIRE - AVISES

Mots croisés 9/9 n° 1424



HORIZONTALEMENT

1. Incroyables - 2. Demeurer ferme et constant - 3. Gendre du Prophète - Petit pied - 4. Souhaiter - Cri d'assaut - 5. Passé sous silence - Ingurgité - 6. Indéchiffrable - 7. Poèmes - Nirvâna - 8. Superposée - Produit de mer - 9. Quart chaud - Doctrine.

VERTICALEMENT

1. Dispersé - 2. Fendu - Réserve de pis - 3. Caractère léger - 4. Face de dé - Envoyée - 5. Récupéré - Agent de liaison - 6. Salut romain - Textuellement - 7. Sans bavures - Vent froid - 8. Bouleversées - 9. Erotique.

SOLUTION N°1423

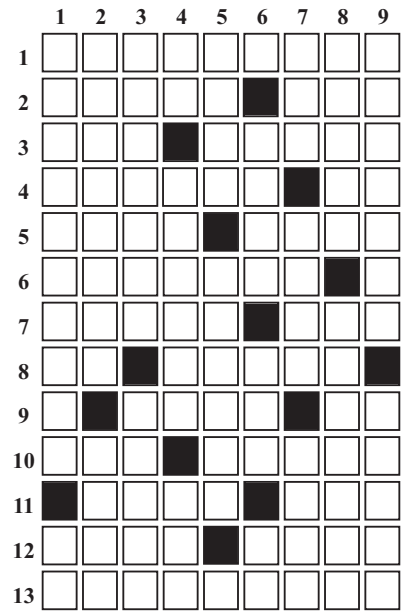
HORIZONTALEMENT

APOCOPEES
PLEONASME
PEUT - TOP -
ENFIN - PIE
TU - LABELS
EMPLIR - AC
N - ROSIS - A
CAIN - DEAL
EUS - FESSE

VERTICALEMENT

APPETENCE
PLENUM - AU
ŒUF - PRIS
COTILLON -
ON - NAIS - F
PAT - BRIDE
ESOPE - SES
EMPILA - AS
SE - ESCALE

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Faire des remarques sur un texte - 2. Ennuis - Il reçoit le boulin - 3. Ville française - Aspiras - 4. Ions - Contre - 5. Jeu de hasard - Roi légendaire athénien - 6. Tomber en ruine - 7. Pas autrement - Personnels - 8. Note de musique - Gâteau sec - 9. Monnaie - Petit cube - 10. Banni de certains régimes - Bondit - 11. Colline - Pièce étanche - 12. Grand arbre - Morceaux de mur - 13. Propagande.

VERTICALEMENT

1. Courses bruyantes et tumultueuses - Sur une partition - 2. Drame lyrique religieux - Non blanchi - 3. Plat de viande - Métal dense - 4. Possessif - Apprenti matelot - Si important - 5. Elle porte la culotte - Quantité de papiers - 6. Epointée - Pièce vestimentaire féminine - Ordinateur personnel - 7. Camelote - Claire-voie en amont d'une vanne - Erodai - 8. Voiture pour la casse - Alourdissant - 9. Eprouves - Compacte.

SOLUTION N° 1423

HORIZONTALEMENT

ANTIMITES
BAROUF - PU
SPA - TSARS
EPICE - QI -
NANA - RUSH
C - ENFUI - Y
EH - COBAYE
SAFARI - ON
- VOL - SAGE
ARRET - GI -
BEA - GRISE
B - GAVER - U
EDEN - GAIS

VERTICALEMENT

ABSENCES - ABBE
NAPPA - HAVRE - D
TRAINE - FORA-
GE
IO - CANCALE - AN
MUTE - FOR - TGV -
IFS - RUBIS - REG
T - AQUIA - AGIRA
EPRIS - YOGIS - I
SUS - HYENE - EUS

soduku 133

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		5	1		4		6	
				8	3			7
	3		7			4		2
6				4		7		
2	7						5	1
		9		7		2		
1		7			9		8	
9			2	3				
	4		8		7			6



Solutions

4	6	5	7	1	2	8	3	9
3	7	8	6	9	4	2	5	1
2	9	1	5	8	3	6	7	4
9	8	4	1	3	6	7	2	5
7	3	6	2	5	9	4	1	8
1	5	2	4	7	8	3	9	6
6	2	3	9	4	5	1	8	7
5	4	7	8	2	1	9	6	3
8	1	9	3	6	7	5	4	2

LE JEUNE INDEPENDANT

LE JEUNE INDEPENDANT EST DESORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE. TELECHARGER NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



KIOSCOM
Lisez INDEPENDANT
Sur : www.kioscom.com
Google play App Store
contact@kioscom.com

20:55 Esprits criminels : Tous pour elle



L'équipe de Hotchner est auditée par une commission sénatoriale. L'unité est soupçonnée d'avoir enfreint la loi pour venger la mort de l'agent Prentiss. Depuis la disparition de cette dernière, Morgan a travaillé d'arrache-pied pour capturer son assassin, Ian Doyle. Il finit par le localiser en suivant la trace de son fils, Declan. Après l'arrestation de Doyle, l'équipe réalise que l'enfant a été enlevé.

20:58 The Affair : Tiraillements



Noah s'intéresse de plus près à Alison. Son attirance est renforcée par ses relations conflictuelles avec sa belle-famille. Il demande à la jeune femme de l'aider à mener les recherches nécessaires pour son prochain livre. Parallèlement, il rencontre Harry, un éditeur qui serait susceptible de le publier.

20:55 L'amour est dans le pré



Franck se montre versatile, alternant les rapprochements avec Caroline et Karine. Chez Claire, Romain n'arrive pas à vaincre sa timidité tandis qu'Adrien redouble d'efforts pour séduire l'agricultrice. Dans l'Aube, Baptiste semble avoir fait son choix entre Emeline et Alexandra. En Charente-Maritime, Sandrine, l'une des prétendantes de Michel, partage avec le viticulteur la passion de la moto. Mais Florence tente tant bien que mal de s'imposer.

20:55 Meurtres au paradis : Recette mortelle



Pendant la préparation d'une commémoration, le président de l'association de sauvegarde du patrimoine de l'île de Sainte-Marie laisse un message téléphonique à Humphrey Goodman car il se sent en danger. Le soir même, l'homme est retrouvé mort. Il a été empoisonné après un repas partagé avec les autres membres de l'association.

20:50 Le cave se rebiffe



En 1961, pour s'acquitter de ses dettes envers l'ancien proxénète Lepicard, Masson lui propose une affaire. Il veut utiliser les talents de graveur de Robert Mideau, le mari de sa maîtresse, pour faire de la fausse monnaie. Pour organiser cette opération, il pense à faire appel à Ferdinand Maréchal, surnommé Le Dabe. Mais ce spécialiste d'envergure s'est retiré sous le soleil des tropiques.

21:00 Merci la vie



Deux jeunes femmes, Joëlle et Camille, se rencontrent au bord de la mer. La première n'a jusque-là connu que dérives et malheurs. La seconde prépare son baccalauréat. Elles décident de partir ensemble. Après avoir séduit un jeune peintre, elles arrivent dans un endroit étrange où des hommes sont attablés. Joëlle est bientôt reconnue et frappée par plusieurs d'entre eux.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	03:55	04:02	04:14	04:23	04:24	04:30	04:33
Dohr	12:35	12:40	12:54	12:45	13:01	13:06	13:09
Açr	16:24	16:27	16:42	16:25	16:48	16:53	16:55
Maghrib	19:38	19:42	19:57	19:38	20:02	20:07	20:09
Icha	21:08	21:11	21:26	21:00	21:31	21:35	21:37

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5237 - LUNDI 18 CHAOUAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	34°	21°
Oran	36°	24°
Constantine	36°	21°
Ouargla	47°	28°

EXPLOITATION MINIÈRE

L'Algérie bien loin de la moyenne internationale

Le domaine minier hydrocarbures algérien est faible en termes de densité de forage, car il est bien loin de la moyenne internationale estimée à 105 puits par 10 000 km2, selon l'évaluation du président du Comité de direction de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Sid Ali Betata.



«Nous sommes à seulement 14 puits par 10 000 km2, contre 500 puits en Amérique du Nord pour la même unité de superficie», a-t-il déclaré dans une interview accordée à la revue spécialisée Oil and Gas business. Pour le patron de l'Alnaft, il fait absolument relever cette moyenne à un niveau acceptable à même de couvrir ce vaste domaine minier peu exploré, voir méconnu où la densité de forages est non seulement très faible, mais inégalement répartie.

«Avec les efforts consentis ces dernières années, avec les contrats signés et avec les autorisations de prospection, recherche et exploitation octroyées, ce domaine n'est couvert qu'à hauteur de 55 %», a-t-il noté en affirmant que son agence a la charge d'intensifier l'effort d'exploration pour asseoir la base de réserves de l'Algérie et la mise en production, dans les délais les plus courts, des nouveaux gisements découverts. Le président de l'Alnaft a affirmé dans ce sens que les amendements de 2013 apportés à la loi sur les hydrocarbures visent à rendre l'investissement dans ce domaine plus attractif. «Les amendements ont été promulgués en février 2013 et nous nous sommes attelés avec les services du ministère de l'Energie à préparer les textes d'application», a-t-il expliqué. Quant à l'impact de ces amendements, il a assuré que le quatrième appel d'offres lancé en décembre 2014 -alors que certains textes d'application étaient en cours de publication – a attiré de nombreuses compagnies. «Il y a eu une forte participation lors des data-room et les compagnies ont participé activement. Elles étaient intéressées par certains périmètre mis en concurrence, mais nous n'avons octroyé que 4 périmètres sur les 31 proposés», a-t-il rappelé. Expliquant les raisons de ce maigre résultat, M. Betata a affirmé que le 4e appel d'offres a été lancé dans une conjoncture difficile.

Il a évoqué la conjoncture économique mondiale marquée par la chute des prix du pétrole, qui a poussé les compagnies pétrolières à revoir leur stratégie d'investissements en termes d'exploration en s'orientant vers des projets moins risqués. «Entre un projet d'exploration et un projet d'exploitation, il est évident que le choix est vite fait pour les compagnies étrangères», a-t-il argué.

Rappelant les missions de son agence qui a été créée en 2005, M. Betata a affirmé que l'Alnaft qui n'a été opérationnelle qu'à partir de 2008, avec pour principal rôle de promouvoir les investissements de recherche et d'exploitation sur le domaine minier national, qui se traduit par l'octroi de contrat à travers le processus des appels à concurrence.

Mais elle se charge également de la collecte de la redevance pétrolière au nom et pour le compte de l'Etat.

LA CHRONIQUE DE SAMIR MÉHALLA

Dignes patriotes...

Y AURAIT-IL complot contre l'Algérie sans que le peuple n'en sache rien ? A ce point, la «schizophrénie» dirigeante ignore le peuple pour ne lui piper mot ! Et qui serait donc ce peuple aux yeux de ces dirigeants ?

Tout juste le sens d'une arrogance perpétuelle… Un dédain faisant fi de la volonté populaire. Ce peuple qui s'était pourtant manifesté, massivement, à toutes les dates où il eut fallu répondre présent.

Aujourd'hui, baissera-t-il les bras ?

Regardez ! Regardez donc le combat, voire la guerre contre le terrorisme en Algérie, car il s'agit bien d'une guerre. Qui l'a portée ? Les enfants de l'Algérie, les patriotes !

Regardez bien !

Au départ et à l'arrivée, le terrorisme en Algérie ne peut être que l'histoire d'un complot. Des méchants celui. De la méchante mouvance islamiste, du reste. Les «distillateurs» des rumeurs n'en parlent pas. Aujourd'hui, le pacte est caduc pour eux. Pour eux, la volonté populaire n'existe pas, elle ne peut être que manipulée par les puissants, intra-extra muros.

Il y a bien un tort dans l'air ! Au moins un ! Celui de traiter la volonté des Algériens par-dessus la jambe. La paix civile n'est guère le fruit d'une quelconque réconciliation. Bien au contraire, la paix algérienne s'agit d'un événement historique, exceptionnel, qui mérite, à l'avenir, d'être étudié, compris avec la plus grande attention. Qui mérite une certaine leçon à retenir. Une morale. Celle de dire pour les cancres : On ne badine pas avec ce peuple, car il vous sortira toujours ses patriotes dont les complots n'effraient pas. Ces Patriotes ont non seulement combattu les extrémistes au nom de l'Algérie mais au nom de la vraie religion, en ne se laissant pas impressionner par la bigoterie des partisans de San Egidio et de la théorie du «qui-tue-qui». Regardez ! Regardez bien !

Les prélats, les imams et les évêques, de toutes les tendances politiques au moment de la décennie du noir où étaient-ils ? Absents sauf un : le patriote. Le partisan de l'Algérie, objet du complot.

Ah !

Complot !

Ces Patriotes qui ont réussi tous les sacrifices, mais failli en un seul point : ne pas aller au bout de la lutte, créer la démocratie révolutionnaire. La paix, pour eux, était le seul souhait à réaliser sous l'autorité des services de la nation. Ce qui comptait, pour eux, c'était que l'armée se légitime dans son combat contre la horde intégriste, car le complot était de destituer cette Algérie de son seul acquis qui vaille : son armée.

Cette armée qui, aujourd'hui, s'est retirée de la valse politique. Cette armée qui, de jour en jour, subit des décisions sur des entêtes 21/27.

Cette armée qui a laissé le pouvoir au politique pour entendre durant le quatrième mandat le mot complot. Contre qui ? Pour prendre quoi ? Quel pouvoir resterait-il à prendre ? Les Algériens sont heureux de ces décisions massives qui émanent de très haut, ces décisions qui prouve la libération du militaire de la «casquétisation» du politique. Les Algériens sont aussi heureux de cette mesure de mépris tentant de les berner à chaque occasion par cette théorie qui date de la guerre froide et qui s'appelle le complot. La main étrangère. L'Arabie saoudite, la Turquie… Ils sont très heureux que l'Occident, comme un seul homme, ne reconnaisse pas leur mérite, ce qui constitue une preuve indéniable de leur bonne stratégie. Quant au mépris intérieur, ils y ont toujours fait face. Ce qu'ils feront au moment opportun via les patriotes et via la fibre patriotique que certains pensent avoir à jamais enterrés…

A tort, les lascars, à tort ! Regardez ! Regardez bien !

S. M.

Commémoration



Le 10 juillet 2015 restera pour la famille Zekkari un jour sombre plein de tristesse et de peine. Ce jour-là, notre cher père et grand-père **ZEKKARI ATHMANE dit Ahmed** nous a quittés subitement sur son lit d'hôpital. Les jours passent et nous n'arrivons toujours pas à faire notre deuil tellement le vide qu'il a laissé est dur à supporter. La famille Zekkari demande à toutes les personnes qui ont connu notre cher père de faire une prière en sa mémoire.

Que Dieu le Tout-Puissant l'accueille dans Son vaste paradis et le comble de Sa large miséricorde. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Le trait de Sidou

